

Farmpedia



Crédits photo : M. Héreau

Chapitre 5 :

Elevage et société

*Ressources sur
l'Elevage
pour l'enseignement*

Vous pouvez télécharger la dernière version de ce document sur le site « Ressources sur l'élevage » à l'adresse : www.ressources-elevage.fr , et accéder à notre banque de ressources.

Comment citer ce document : Chouteau, A., Disenhaus, C., Brunshwig, G. (2020). Elevage et société. Farmpedia, Chapitre 5, V-28/05/20, 35 p. Disponible sur www.ressources-elevage.fr

Le Groupe « Enseigner l'élevage » et ses missions

Le groupe "Enseigner l'Elevage" est né du constat que de nombreux citoyens connaissent peu l'élevage et la façon dont sont produits les aliments qu'ils consomment au quotidien. De ce fait, les différents échanges ayant eu lieu lors des Etats Généraux de l'Alimentation ont fait ressortir que l'éducation du jeune public sur les pratiques de production agricole est un enjeu important.

Ce groupe de travail du GIS Avenir Elevages regroupe une dizaine de membres issus de l'enseignement supérieur agronomique, de l'enseignement général, de la recherche agronomique, ainsi que des instituts techniques et des interprofessions des filières d'élevage.

Le groupe s'est donné pour objectif de proposer aux enseignants un soutien pour aborder la thématique de l'élevage en classe, en mettant à leur disposition des **ressources pédagogiques** et des **informations objectives, utiles, sourcées et facilement accessibles**. Ce travail semble d'autant plus important et urgent qu'une réforme des programmes de formation au lycée est en cours.

Les lycéens sont le premier public visé par ce groupe de travail. Ils sont en effet de jeunes citoyens et futurs consommateurs, sensibles à un discours argumenté et basé sur des références scientifiques. Nous avons réalisé dans un premier temps un état des lieux de la place de l'élevage dans les programmes de formation et son interprétation dans les cours publiés dans les manuels, puis nous avons rencontré une trentaine d'enseignants et sondé un millier de lycéens dans toute la France, de façon à mieux comprendre les besoins et les attentes de ces publics. Les résultats de ces études sont disponibles [sur le site du GIS Avenir Elevage](#), et ont permis de définir le cahier des charges du présent document et des actions connexes menées par le groupe de travail.

Qu'est-ce que le GIS Avenir Elevages ?

Un GIS est un Groupement d'Intérêt Scientifique. L'objectif du GIS Avenir Elevages est de faire collaborer au sein d'une même structure une grande diversité de partenaires : organismes de recherche et d'enseignement supérieur, instituts techniques, interprofessions et chambres d'agriculture. Le GIS Avenir Elevages a pour ambition de produire et de diffuser de nouvelles connaissances et innovations pour un élevage durable et créateur de valeur ajoutée contribuant à des transitions agroécologiques des systèmes de productions animales.

Retrouvez plus d'information sur [le site du GIS Avenir Elevages](#)



Rédaction – relecteurs – remerciements

Alizée Chouteau – Chargée de mission pour le groupe « Enseigner l'élevage » du GIS

Gilles Brunschwig et **Catherine Disenhaus** - Animateurs du groupe de travail, enseignants chercheurs à VetAgro Sup (Clermont-Ferrand) et AgroCampus-Ouest (Rennes) respectivement

Merci beaucoup aux relecteurs : Anne-Charlotte Dockès (Idele) ; Florence Kling (Idele) ; Elsa Delanoue (Idele-Ifip-Itavi) ; Philippe Lescoat (AgroParisTech) ; Caroline Guinot (Interbev)

Que contient ce document ?

Ce document a été conçu à destination des enseignants en lycée, notamment pour les filières générales. Il a pour objectif **d’aborder de façon synthétique et documentée** les sujets qui peuvent être abordés en classe, et de **proposer des ressources à utiliser en classe**. Le recensement de ces sujets a été fait à partir de l’étude des contenus des programmes et des manuels scolaires présentés ci-contre.

Nous avons choisi volontairement de développer tous les sujets même anecdotiques que nous avons pu voir traités dans les manuels. En effet les programmes de formation accordent de moins en moins d’importance aux sujets agricoles, et n’abordent pas (ou plus) un certain nombre de sujets qui nous paraissaient importants.

De façon à simplifier la recherche d’informations, nous avons scindé ce travail en plusieurs parties ou chapitres consultables indépendamment. Les différentes parties sont les suivantes, (numérotées pour des raisons pratiques ou logiques et non par ordre d’importance) :

- Chapitre 0 : Qu’est-ce que l’élevage ?
- Chapitre 1 : L’élevage et sa place dans le monde
- Chapitre 2 : Elevage et efficacité des agrosystèmes
- Chapitre 3 : L’élevage, entre pollutions et services environnementaux
- Chapitre 4 : Elevage et santé
- **Chapitre 5 : Elevage et société (le présent document)**

Comment utiliser ce document ?

Pour simplifier la lecture, ce document se présente sous forme de doubles pages, sur lesquelles vous trouverez des figures sur la page de gauche, et le texte de synthèse qui s’y rapporte à droite.

Dans certains cas, le texte présenté est directement extrait d’étude déjà réalisée (nous ne voyons pas d’intérêt à refaire ce qui a déjà été bien fait par quelqu’un d’autre). Dans ce cas le texte est présenté avec une bordure violette sur la gauche (comme ici).

Les sources des informations données ou des graphiques présentés sont indiqués en bas de page ou sous la figure correspondante. Nous avons privilégié des sources scientifiques, si possibles libre d’accès. *Des informations supplémentaires de référence (numéros de pages, compléments d’informations) sont parfois ajoutées par l’équipe de rédaction en violet.*

Dans la marge à droite du texte, vous trouverez des éléments d’informations supplémentaires comme des définitions, précisions techniques, mais aussi **des ressources intéressantes à utiliser en classe, signalées par un surlignement vert**. Ces ressources ne sont pas toujours des supports pédagogiques classiques, mais parfois des documents techniques (d’un niveau adapté), des banques de données, des vidéos, des témoignages... Selon les souhaits des enseignants, ils peuvent être utilisés tels quels ou bien retravaillés.

Une banque de ressources est également en libre accès sur le site [Ressources sur l’Elevage](#), mise à jour régulièrement, et vous pouvez y faire des demandes de recherche de ressources particulières via le formulaire de contact dédié.



ELEVAGE ET SOCIETE	4
INTRODUCTION : L'ELEVAGE AU CŒUR DE PLUSIEURS CONTROVERSES AU SEIN DE LA SOCIETE FRANÇAISE	5
UNE RELATION QUI NE DATE PAS D'HIER : LA DOMESTICATION	6
ROLE SOCIAL DE L'ELEVAGE DANS LE MONDE, EN EUROPE, ET EN FRANCE : BILAN DE QUELQUES ETUDES	8
A L'EHELLE DU MONDE : UN MOYEN DE SUBSISTANCE	8
A L'EHELLE DE L'EUROPE : DES BOUQUETS DE SERVICES POUR DES TERRITOIRES CONTRASTES	9
EN FRANCE : PRODUCTION, ENVIRONNEMENT, VITALITE ET PATRIMOINE	11
Approvisionnement en produits animaux	12
Des enjeux patrimoniaux et culturels	12
L'élevage rend aussi des services environnementaux	14
Des services en lien avec la vitalité des territoires	15
LA PROTECTION ET LE BIEN-ETRE DES ANIMAUX DES ANIMAUX, UN SUJET D'INTERET CROISSANT DANS LA SOCIETE	16
LE BIEN-ETRE ANIMAL	16
Définition du bien-être animal	16
Histoire de la prise en compte du BEA	18
Plusieurs visions du BEA	20
La protection animale dans la loi : un sujet qui évolue	20
Le bien-être animal vu par la communauté scientifique : un sujet de controverses	21
🗨 Le bien-être animal vu par les éleveurs [témoignages]	21
Le bien-être vu par les citoyens français	22
Un exemple de controverse autour du bien-être : la production d'œufs de poule en cage	23
Les différents types d'élevages de pondeuses existants en France	23
La fin des œufs produits en cage en supermarché ?	23
LA RELATION HOMME-ANIMAL	24
Relation homme animal : plusieurs approches	24
Du point de vue de l'éleveur : Quelle vision de l'éleveur pour ses animaux ?	24
Du point de vue de l'animal : éthologie et étude du comportement	25
Une relation homme-animal qui se perd ?	26
ELEVAGE ET MORT DES ANIMAUX : ELEMENTS DE REFLEXION ETHIQUES	28
Abattage et mort de l'animal	28
Un peu d'histoire	28
🗨 Ce qu'en pensent les éleveurs (témoignages)	30
A-t-on le droit de tuer ou même d'exploiter les animaux ? Réflexions croisées autour de l'antispécisme	31
Qu'est-ce que l'antispécisme ? Quelles sont les idées défendues ?	31
Les arguments en faveur du maintien de l'élevage	32



Elevage et société



Objectifs de ce chapitre

- Redéfinir les origines de l'élevage et l'histoire de la construction de la relation Homme-animal
- Illustrer les services rendus par l'élevage à la société
- Aborder des éléments de réflexion et de débats sur des sujets d'actualité, en rapport avec la condition animale, en exposant les différents points de vue qui s'opposent



Matière(s) concernée(s)

- Culture générale
- Histoire
- Education civique
- Philosophie



Niveau technique

- Débutant

Résumé :

Ce chapitre est un peu différent des précédents : il traite de façon transversale des sujets variés, y compris certains qui ont déjà été vus dans les chapitres précédents. Les liens entre élevage et société sont anciens mais aussi complexes, et les éléments présentés dans ce chapitre sont d'une teneur moins scientifique et plus philosophique. Pour les parties traitant de sujets de controverse, nous avons fait le choix de présenter une diversité d'opinion, toutes très subjectives, de façon à alimenter par exemple des activités de débat en classe.

Nous reviendrons sur l'histoire des liens entre élevage et société, puis nous détaillerons le rôle social de l'élevage dans le monde. Certains de ces rôles ont déjà été vus dans les chapitres précédents, nous n'y reviendrons donc que rapidement.

Un sujet en particulier a été détaillé dans ce chapitre, faute d'avoir été traité ailleurs : il s'agit de la protection animale. Ce sujet d'actualité n'est pas indiqué dans les programmes d'éducation, mais compte tenu de son importance dans les débats aujourd'hui, nous avons estimé important d'apporter des éléments de réponses aux enseignants qui pourraient être sollicités par leurs élèves.

EN FRANCE, QUE CONNAIT LA SOCIÉTÉ CIVILE DE L'ÉLEVAGE ?

Entre inquiétudes, intérêt pour l'élevage et empathie envers les éleveurs, les citoyens-consommateurs sont partagés.

57%
reconnaissent
mal connaître l'élevage

60%
se disent intéressés
par les émissions et
les articles sur l'élevage

52%
se déclarent
insatisfaits du respect
de l'environnement
par les éleveurs

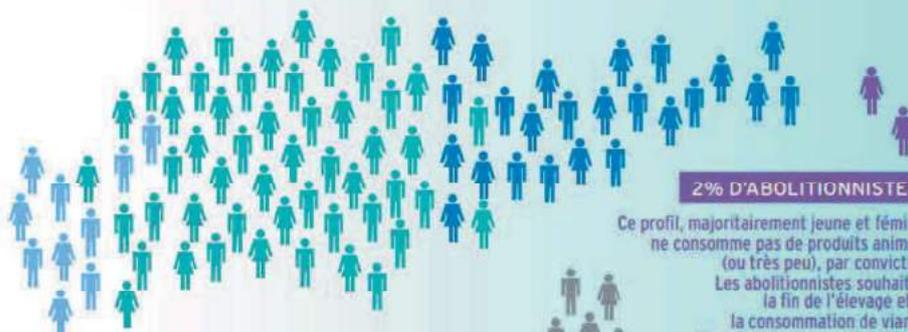
60%
sont satisfaits de
l'entretien des paysages
par l'élevage

59%
sont insatisfaits
des conditions de vie
des animaux en élevage

60%
considèrent qu'offrir
un accès au plein air
à tous les animaux est
une priorité

51% DE PROGRESSISTES

Ces citoyens connaissent mal l'élevage, mais sont de plus en plus intéressés par le sujet et se disent préoccupés par la manière dont sont produits les aliments qu'ils consomment. Ils ne s'opposent pas à l'élevage en général, mais souhaitent voir les pratiques progresser sur les conditions de vie des animaux et les impacts environnementaux. Leur consommation de viande est stable.



24% D'ALTERNATIFS

Ces citoyens souhaitent la fin des systèmes d'élevage intensifs et le développement des modèles alternatifs (bio, circuits courts, à l'herbe, sous signe de qualité...). Ils envisagent de diminuer leur consommation de viande (ou l'ont déjà fait), pour consommer des produits « bons à penser ».

2% D'ABOLITIONNISTES

Ce profil, majoritairement jeune et féminin, ne consomme pas de produits animaux (ou très peu), par conviction. Les abolitionnistes souhaitent la fin de l'élevage et de la consommation de viande. Pour eux, il est immoral d'élever et de tuer les animaux pour les manger.

10% DE COMPÉTITEURS

Ils se déclarent satisfaits de l'élevage actuel, qu'ils connaissent d'ailleurs assez bien. Ils mettent en avant l'importance de la compétitivité et des exportations pour l'élevage français. Ils sont favorables aux systèmes intensifs, qui sont selon eux les mieux adaptés aux marchés économiques mondialisés.

3% SANS AVIS

Ils ne connaissent pas l'élevage et ne s'y intéressent pas.

10% NON CLASSÉS

Ils ne ressemblent vraiment à aucun groupe.

Introduction : L'élevage au cœur de plusieurs controverses au sein de la société française

Publication de référence : *Regards croisés entre éleveurs et citoyens : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société*¹

Le regard que la société française porte sur l'élevage évolue du fait des transformations sociales et de l'évolution importante des systèmes de production.



La controverse sur l'élevage, mieux la comprendre pour agir en faveur d'un élevage mieux accepté

Élevage et environnement	Conditions de vie des animaux et éthique	Impact sanitaire de l'élevage et de ses produits	Modèles d'élevage
Des préoccupations entourent l'impact environnemental qu'ont les exploitations d'élevage.	Des préoccupations concernent le logement des animaux et en particulier l'accès au plein air et à l'herbe, l'éclairage (naturel ou non), le confort des litières, la liberté de mouvement et les densités d'animaux.	L'utilisation des antibiotiques en élevage et les crises sanitaires sont une source d'inquiétude croissante.	L'intensification et la concentration géographique et structurelle de l'élevage sont contestées
Sont débattus la contribution de l'élevage à la pollution de l'eau (par ses effluents notamment), son impact sur le climat (au travers des émissions de gaz à effet de serre), la manière de nourrir les animaux (en particulier les aliments OGM), son utilisation de ressources (eau, énergie, terres), et plus localement les nuisances (odeurs, bruit).	D'autres questionnements entourent l'arrêt de certaines pratiques ou la prise en charge de la douleur occasionnée, qu'elle soit physique (écornage des ruminants, coupe de la queue des porcelets, époinçage du bec des volailles, etc.) ou psychologique (séparation des vaches et de leur veau, isolement, ennui, etc.). Depuis peu, c'est la légitimité même de l'exploitation animale par l'humain qui est questionnée par certains.	Le risque d'antibiorésistance en médecine humaine et les différentes crises sanitaires des 20 dernières années (ESB, grippe aviaire, fièvre aphteuse, salmonelle, etc.) déclenchent des débats vifs et contribuent à détériorer la confiance envers la sécurité sanitaire des élevages et des aliments. Plus largement, l'impact sur la santé de la consommation de produits animaux est largement débattu, entre les qualités nutritionnelles de ces aliments (qualité des protéines, fer, vitamines) et l'augmentation des risques de cancers ou de maladies cardiovasculaires en cas de consommation excessive.	L'élevage intensif est spécifiquement interrogé car il cumule des désaccords éthiques (maltraitance des humains, des animaux et de l'environnement) et économiques (l'éleveur, sous couvert de rentabilité, diminue ses coûts de production, parfois au détriment de sa propre rétribution, pour offrir des aliments peu onéreux au consommateur). Le qualificatif « d'industriel », souvent associé à l'élevage intensif, traduit une perception de l'élevage où les animaux sont en grand nombre, en bâtiments, sans accès ni à l'air libre, ni à la lumière du jour. La répartition géographique des élevages, majoritairement en Bretagne, est également contestée, notamment pour des raisons écologiques (excédents d'azote, concentration sur des surfaces limitées,...).
Pour plus de détails, consultez le Chapitre 3		Pour plus de détails, consultez le Chapitre 4	

Cinq visions pour l'élevage de demain coexistent, portées par différents profils de citoyens : les abolitionnistes, les alternatifs, les progressistes, les compétiteurs et les indifférents. (voir figure ci-contre pour les descriptions). Les stratégies des filières pour répondre à ces préoccupations sociales et améliorer les relations entre la société et l'élevage dans sa globalité passent par la mise en œuvre de chartes de bonnes pratiques ou de démarches de démarcation sur le mode de production.

Ce chapitre aura pour but d'apporter des éléments sur ces controverses, sous forme d'études scientifiques ou de comparaison d'idées opposées. Nous parlerons des impacts positifs et des impacts négatifs de l'élevage. Certains ont déjà été abordés dans des chapitres précédents (notamment le Chapitre 3 portant sur les questions environnementales, et le chapitre 4 sur la santé humaine), ils seront donc traités de façon plus synthétique.

¹ Delanoue E., Dockès A.C., Chouteau A., Roguet C., 2018. *Regards croisés entre éleveurs et citoyens : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société*.



Quelques repères

Le Néolithique succède au Mésolithique à partir de 10 000 av. J.-C. Il se caractérise par de profondes mutations liées à l'adoption par les groupes humains d'un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage. Il s'accompagne souvent d'une sédentarisation. Les grandes innovations sont la généralisation de l'outillage en pierre polie, la poterie, le développement de l'architecture. La néolithisation est progressive. Elle débute au Proche-Orient vers 10 000 av. J.-C. et atteint l'Europe vers 7 000 av. J.-C. Au Proche-Orient, elle prend fin avec la généralisation de la métallurgie du bronze et l'invention de l'écriture, en 3 300 av. J.-C. C'est la fin de ce que l'on appelle la Préhistoire.

Orient et en Asie centrale, jusqu'à environ 35 000 ans av. J.-C.

L'Homo sapiens (homme moderne) est apparu il y a 200 000 ans en Afrique, puis il y a 100 000 ans au Proche-Orient et 45 000 ans en Europe occidentale. Il se nourrissait de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Ces groupes humains étaient mobiles. Certains ont commencé à se sédentariser vers 12 000 av. J.-C. À partir de 10 000 av. J.-C., l'agriculture et l'élevage sont inventés dans plusieurs régions : d'abord le Proche-Orient, puis indépendamment en Chine et en Amérique du Sud. La naissance de l'élevage au Néolithique est l'une des composantes de cette mutation majeure qui s'est produite sur plusieurs millénaires.

Infographie et encadré issus du Hors-Série France Agricole sur la [relation homme/animal](#)

Une relation qui ne date pas d'hier : la domestication

Jean-Denis Vigne, extrait du [Hors-Série « la France Agricole », Relation homme animal](#), p10, auteur Marie-Gabrielle Miossec

L'homme est un opportuniste. Ce qui fait sa force et son adaptabilité. C'est vrai lorsque l'on parle d'Homo Sapiens. Mais c'est aussi le cas des autres hominidés. Les chasseurs magdaléniens dans la toundra ne mangeaient pas les lichens, mais les rennes qui les broutaient. Ceux qui vivaient en région méditerranéenne avec plus de ressources de tubercules ou fruits étaient davantage végétariens. Même Neandertal, notre cousin le plus proche, était opportuniste.

Tous les animaux ont été consommés. Le rapport économique et alimentaire à l'animal a longtemps été fait de chasse, de collecte et de pêche. C'était un rapport de prédation. Lors de la néolithisation (voir ci-contre), il y a un grand basculement dans l'histoire de l'humanité. Cela a touché la manière de se procurer à manger, la manière de manger, la structure de la société.

Le chien est le premier animal domestiqué, 15 000 ans avant J.-C., dans deux régions au moins, l'Europe et l'Asie. Aujourd'hui, on pense qu'il y a sans doute eu interaction entre l'homme et l'animal, un rapprochement avec les animaux les moins craintifs et les moins agressifs avant la domestication. Issus des loups, les chiens ont été utilisés pour la chasse, l'alerte, la défense. Mais aussi pour l'affection : on a retrouvé des chiens dans les tombes. On a aussi consommé des loups, puis des chiens.

Le chat est venu ensuite, vers 12000 ans ou 10 000 avant J.-C. Les premiers villages agricoles, avec leurs déchets et leurs stocks, ont attiré les souris et dans leur sillage de petits carnivores : le chat s'est approché de lui-même de l'homme, tout comme le renard. Ce dernier n'a cependant pas fait l'objet d'une domestication à ce moment.

Les premiers foyers de domestication de la chèvre, du mouton, du porc et du bœuf sont situés au Proche-Orient, vers 8 500 avant J.-C. Mais comme pour le chien et le chat, des foyers se sont développés dans d'autres contrées, à d'autres moments, indépendamment de ce foyer primaire (le zébu a été domestiqué vers 7000 avant J.-C. dans le bassin de l'Indus au Pakistan). En Amérique du Sud, le lama a été domestiqué vers 5000 avant J.-C. Avec des allers-retours pour certaines espèces : si les premiers cochons domestiqués en Europe viennent du Proche-Orient, les Européens ont ensuite domestiqué leurs propres sangliers, qui à leur tour ont été adoptés au Proche-Orient.

Les animaux domestiqués changent vite. Leur taille diminue sous les effets conjugués du stress, de la réduction de mobilité, de carences alimentaires, ces bêtes se déplaçant dans une zone restreinte. Les processus de domestication se sont produits sur un temps long : il faudra 1000 ans pour que les premiers néolithiques deviennent de véritables éleveurs et qu'ils améliorent artificiellement la morphologie, le comportement ou la productivité de leurs animaux. Durant tout ce temps, la chasse continuera à apporter entre 50 et 75% de la viande consommée au Proche-Orient.

Les éleveurs contrôlent très vite, en revanche, la démographie de leurs troupeaux, en choisissant la date d'abattage des individus : sur un site en Ardèche, on a observé que les chevreaux de lait étaient abattus entre 1 et 2 mois, pour exploiter le lait des mères. Les agneaux étaient abattus entre 6 mois et 18 mois. Ils étaient éloignés de leur mère une partie de la journée pour les contraindre à se nourrir d'herbe. Le métier de berger apparaît pour réaliser cette séparation. Chez les bovins, les veaux étaient gardés car indispensables chez ces espèces pour déclencher la lactation de leur mère. Eux aussi étaient séparés dans la journée de leur mère. Avant d'être abattus vers 6-8 mois.

Le lait, c'est l'une des grandes différences entre la chasse et l'élevage. Grâce aux animaux domestiques, les hommes du Néolithique régularisent leurs apports en viande, la chasse étant saisonnière. Mais l'élevage leur donne surtout accès au lait des bovins, des moutons, des chèvres, et plus tard du cheval.



[Exemple de domestication : la poule](#) (vidéo c'est pas sorcier, à partir de 4 :25)

[Aux origines de l'élevage](#) : Podcast France Inter (interview de deux archéozoologues)

[Homme/animal - Entrée en familiarité : la domestication \(vidéo conférence\)](#)



[Vivre et travailler avec les chevaux, une histoire de liens en devenir](#) (article INRA)



Eh oui ! Les premiers éleveurs utilisaient déjà le lait, avec des techniques pour le conserver, fabriquer du fromage. On retrouve des résidus laitiers dans des poteries datant de 7000 ans avant J.-C. [...]

La captivité modifie les animaux sauvages. Elle réduit leurs mouvements saisonniers, donc la diversité de leur alimentation. Ils sont en situation de stress face à l'homme qui est l'un de leurs prédateurs. En contrepartie, l'élevage les soustrait à d'autres prédateurs. Cela change aussi leur relation entre eux : dans la nature, mâles et femelles ne se voyaient pas tout le temps. [...] Au bout de trois ou quatre générations, même sans action volontaire des hommes, les animaux domestiques ne sont plus les mêmes. Et les techniques d'élevage les différencient encore plus des animaux sauvages. Les mutations inacceptables dans la nature deviennent acceptables, voire recherchées en élevage.

Jean-Denis Vigne est archéologue et biologiste au Muséum national d'histoire naturelle. Il est l'auteur de « Les débuts de l'élevage »², paru aux éditions le Pommier.

Pour aller plus loin :

Brunschwig G, Agabriel J, Cerles A, Martin B, Doreau M, 2018. Eléments d'histoire de l'élevage en Auvergne. In Revue d'Auvergne, « L'agriculture entre plaine et montagne; d'hier à aujourd'hui ». Eds Carrère P, Doreau M, Lesage V, Piquet A. Clermont-Ferrand : Alliance Universitaire d'Auvergne, N°627-628 : 239-277.

² Vigne, J. D. (2017). [Les débuts de l'élevage](#). Le Pommier.



Rôle social de l'élevage dans le monde, en Europe, et en France : bilan de quelques études

A l'échelle du monde : un moyen de subsistance

FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2009, Le point sur l'élevage*

Le secteur de l'élevage représente **40 pour cent de la production agricole mondiale** et contribue aux **moyens d'existence et à la sécurité alimentaire de près d'un milliard de personnes**. Au sein de l'économie agricole, c'est un des segments qui connaît la croissance la plus rapide, alimentée par la hausse des revenus et des évolutions technologiques et structurelles. La croissance et la transformation du secteur ouvrent des **opportunités pour le développement agricole et la diminution de la pauvreté** et permettent des **avancées en matière de sécurité alimentaire**. Néanmoins, la rapidité des évolutions risque de marginaliser les petits exploitants et il convient, pour assurer la pérennité de son développement, de traiter les risques systémiques pesant sur l'environnement et la santé humaine.

Dans de nombreux pays en développement, l'élevage est une activité multifonctionnelle. Au-delà de son **rôle de source de revenus et d'aliments**, le bétail constitue un **bien précieux**, servant de réserve de richesse, de garantie pour le crédit et, en temps de crise, de filet de sécurité essentiel. Les bêtes jouent également un **rôle central dans les systèmes d'agriculture mixte**. Elles consomment les déchets des récoltes et de la production alimentaire, permettent de limiter la propagation des insectes et des plantes adventices, produisent du fumier pour la fertilisation et l'amélioration des sols, et peuvent être utilisées pour le labourage ou le transport. Dans certaines régions, le bétail joue un **rôle sanitaire** en consommant des déchets qui, autrement, poseraient de sérieux problèmes de pollution et de santé publique.

À l'échelle mondiale, l'élevage représente **15 pour cent de l'énergie alimentaire totale consommée** et **25 pour cent des apports en protéines**. Les produits d'origine animale fournissent des micronutriments essentiels que l'on ne trouve pas facilement dans l'alimentation d'origine végétale.

Près de 80 pour cent des personnes sous-alimentées dans le monde vivent dans des zones rurales (Projet du Millénaire de l'ONU, 2004), et la plupart d'entre elles subsistent grâce à l'agriculture et notamment l'élevage. La base de données de la FAO sur les activités génératrices de revenus ruraux (FAO, 2009a) indique que, sur un échantillon de 14 pays, 60 pour cent des ménages ruraux sont des éleveurs. Une part importante de leur production animale est vendue, contribuant largement à leurs revenus en espèces. Dans certains pays, les ménages ruraux les plus pauvres sont davantage susceptibles de posséder des animaux que les plus riches. Même si le nombre moyen d'animaux par foyer est plutôt faible, **l'élevage constitue ainsi un point de départ intéressant pour réduire la pauvreté**.

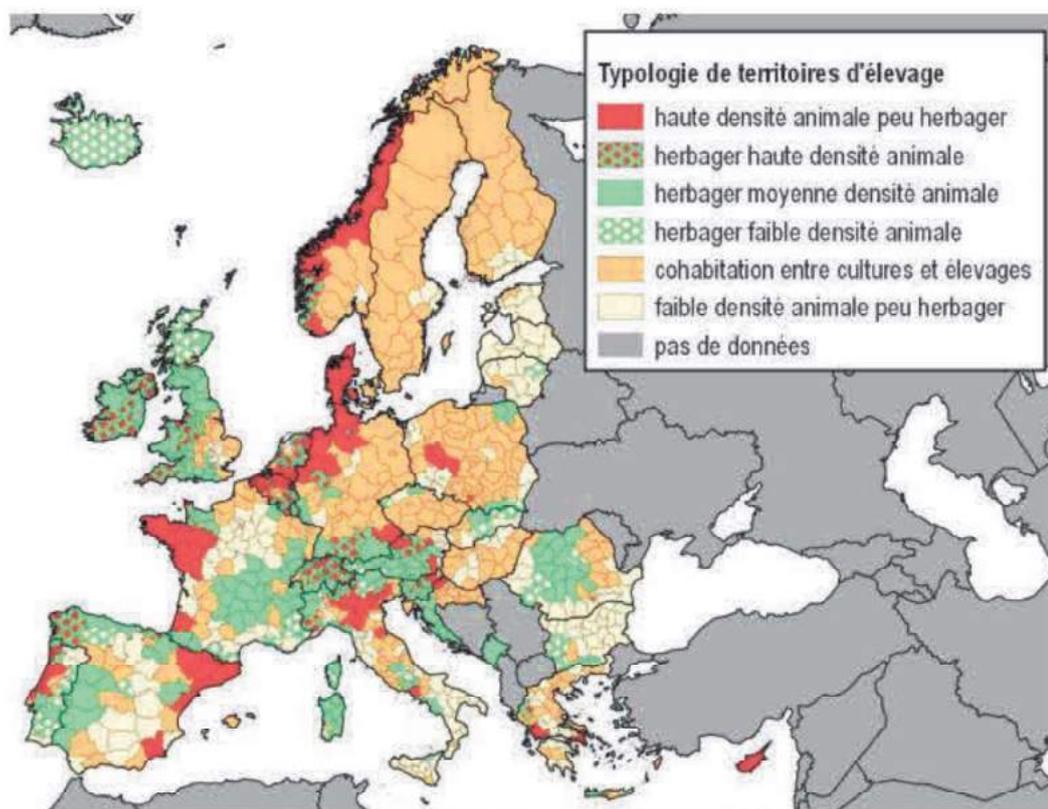
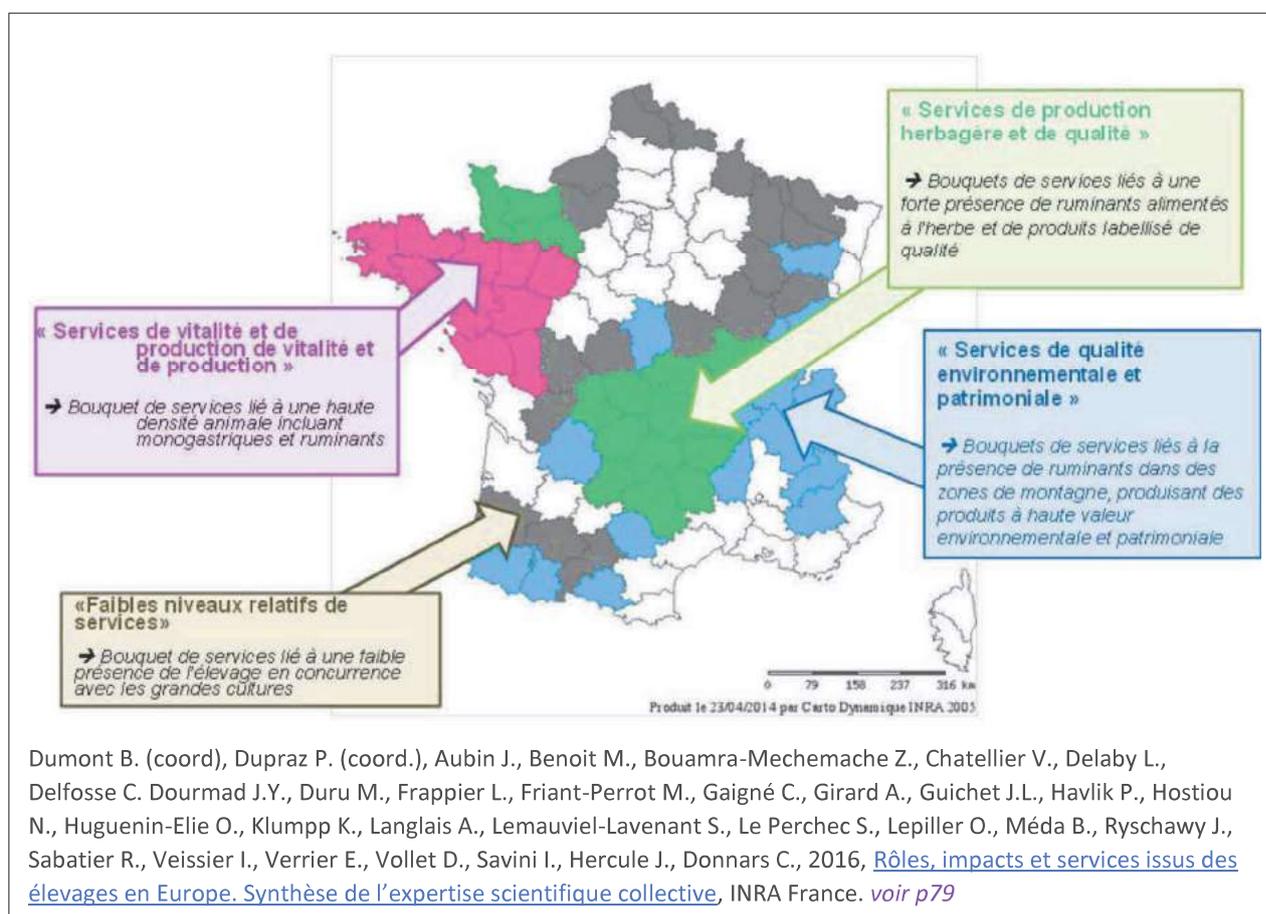


Figure 19. Carte des typologies de territoires d'élevage - Source : INRA-DEPE d'après Eurostat (2010)

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01595470/document> p82



Dumont B. (coord), Dupraz P. (coord.), Aubin J., Benoit M., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V., Delaby L., Delfosse C., Dourmad J.Y., Duru M., Frappier L., Friant-Perrot M., Gaigné C., Girard A., Guichet J.L., Havlik P., Hostiou N., Huguenin-Elie O., Klumpp K., Langlais A., Lemauiel-Lavenant S., Le Perchec S., Lepiller O., Méda B., Ryschawy J., Sabatier R., Veissier I., Verrier E., Vollet D., Savini I., Hercule J., Donnars C., 2016, [Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective](#), INRA France. voir p79

A l'échelle de l'Europe : des bouquets de services pour des territoires contrastés

Une expertise scientifique collective menée par l'INRA a abouti à un recensement des rôles, impacts et services issus des élevages en Europe.³ Elle a permis notamment de dégager différents types de services rendus selon le territoire dans lequel on se place :

"Dans le cadre de cette expertise, on a cherché à décrire les bouquets de services fournis par les élevages inscrits dans des territoires contrastés, en s'appuyant sur des cas-types surtout français mais aussi issus d'autres pays européens (Irlande, Espagne, Allemagne, Suisse). Ce travail a rassemblé la littérature scientifique disponible sur l'élevage afin d'apprécier les impacts et services en fonction de cinq dimensions. Ainsi, a-t-on distingué :

- **Des territoires en tension du fait d'une forte concentration animale.** En Europe, les principales filières d'élevage sont concentrées dans quelques territoires et sont caractérisées par une production élevée de produits animaux mais aussi par une charge élevée en effluents d'élevage au regard des surfaces disponibles pour l'épandage. Face à cette problématique de gestion des effluents, les services fournis par trois territoires aux stratégies différentes sont illustrés par : la Bretagne, la Catalogne et les zones de développement de la méthanisation en Allemagne.

- **Des territoires de polyculture-élevage, entre concurrences avec les cultures et opportunités.** L'étude des territoires du Montmorillonnais, du bassin Tarn-Aveyron, de la Bresse et plus marginalement de la Pologne, de la Lorraine et de la Picardie, nous permet de montrer en quoi différents éléments de contexte ont joué en faveur ou en défaveur du maintien d'exploitations d'élevage ou de polyculture-élevage, dans un contexte de concurrence avec les grandes cultures, de diminution de la main-d'œuvre agricole disponible et d'une tendance à la spécialisation des élevages.

- **Des territoires fournissant des produits de qualité dans des environnements préservés,** le cas des zones AOP (Appellation d'Origine Protégée). Les zones de montagne du Massif Central, de la Franche-Comté et des Alpes suisses sont des territoires à identité forte où est produite une grande diversité de fromages sous appellation d'origine protégée, avec des niveaux de valorisation très variables selon le mode de coordination des filières et des territoires.

- **Des territoires d'élevage herbagers portés par des conditions de milieu très favorables.** Ce cas est illustré singulièrement par le développement de l'élevage bovin irlandais. Fortement soutenu au niveau politique, il vise à tirer parti d'un climat océanique très propice à la pousse de l'herbe et au pâturage pour conforter et développer un modèle agro-exportateur basé sur les avantages naturels mais visant à réaliser les économies de taille, d'intensification et de spécialisation généralement propres aux zones denses.

- **Des territoires à forts enjeux naturels où l'élevage rend des services de régulation et de préservation de la biodiversité et des paysages.** De nombreux écosystèmes à forte valeur patrimoniale ont une origine anthropique et résultent d'une activité agricole qui a maintenu le milieu ouvert. Ce cas-type aborde les enjeux associés à la gestion des écosystèmes herbacés ouverts dans des milieux à haute valeur patrimoniale tels que l'élevage en prairie humide (marais Poitevin, marais du Cotentin, Culms du Devon et de Cornouailles) ou les systèmes transhumants de Méditerranée (élevage ovin dans la plaine de la Crau, élevage pastoral des Causses et Cévennes inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco).

- **Des systèmes valorisant une image positive et alternative de l'élevage auprès des consommateurs.** Les cas de la production d'ovins viande en Agriculture Biologique et de la production de poulets Label

³ Dumont B. (coord), Dupraz P. (coord.), Aubin J., Benoit M., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V., Delaby L., Delfosse C., Dourmad J.Y., Duru M., Frappier L., Friant-Perrot M., Gaigné C., Girard A., Guichet J.L., Havlik P., Hostiou N., Huguenin-Elie O., Klumpp K., Langlais A., Lemauviel-Lavenant S., Le Perchec S., Lepiller O., Méda B., Ryschawy J., Sabatier R., Veissier I., Verrier E., Vollet D., Savini I., Hercule J., Donnars C., 2016, [Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective](#), INRA France. voir p70



Rouge visent à analyser en quoi la production sous signe officiel de qualité permet la fourniture de services spécifiques via la mise en œuvre de principes et de cahiers des charges bien définis.

- **Les zones périurbaines et urbaines en tant que lieux de nouvelles relations entre l'élevage et la société.** L'élevage est souvent considéré comme absent des zones urbaines et périurbaines. Or de nouvelles questions émergent en lien avec les enjeux sociétaux qui se posent à l'élevage, tels que la relocalisation de la production à proximité de la consommation. Par ailleurs, l'espace périurbain, selon la définition de l'INSEE, correspond en France à plus du tiers du territoire national et son importance potentielle en élevage est donc loin d'être négligeable."

Les services rendus par l'élevage : point de vue d'éleveurs.

Des focus groups ont été animés avec une vingtaine d'éleveurs bovins (producteurs de lait/et ou viande), avec des systèmes d'élevage très divers, regroupés par zone géographique. La question suivante leur a été posée par la chargée de projet du GIS : « Que se passerait-il en terme de services si l'élevage disparaissait de votre territoire ? ». Les éleveurs ont réfléchi par petits groupes pendant une heure avec la méthode métaplan et fait une présentation synthétique de leur analyse.

Points saillants des verbatims et synthèses

Un groupe « Montagne »

« Si l'élevage disparaissait chez nous, ce serait le désert ! Et on ne peut pas l'imaginer. Pour nous, tout est lié ».

Synthèse : L'élevage est vu comme le socle sur lequel tout repose. Mais s'il manque la production animale, le reste ne peut pas être retrouvé avec un autre secteur. L'élevage est le socle de base de l'économie et de la vie sociale de ces zones. Il n'existe pas d'autre alternative.

Un groupe « Plaine spécialisée élevage »

« Si l'élevage disparaît chez nous, c'est la friche et les Parisiens crèvent la dalle ! »

Synthèse : L'élevage est vu comme un socle important de production alimentaire pour les Français et un secteur créateur d'emplois. Sa disparition impliquerait aussi une baisse de débouchés pour les céréaliers français et donc une chute du prix des céréales. D'autres productions pourraient être envisagées pour remplacer l'élevage, comme planter des peupliers dans les zones de bas-fonds, mais avec des risques d'appauvrissement des sols et d'érosion.

Un groupe « Plaine céréalière »

« Sans élevage, il n'y a pas d'âme, mais nous, on peut faire autre chose que l'élevage et ça amène plus de valeur ajoutée même ».

Synthèse : L'élevage est vu comme un support de lien social dans le monde rural même si d'autres secteurs agricoles rapportent plus d'argent. Si l'élevage est supprimé, les co-produits de cultures deviendront des déchets et ne seront plus valorisés localement (drèches de maïs, racines d'endives valorisables dans l'alimentation animale) et s'ils sont valorisés ailleurs, ça implique une pollution carbone via les transports.

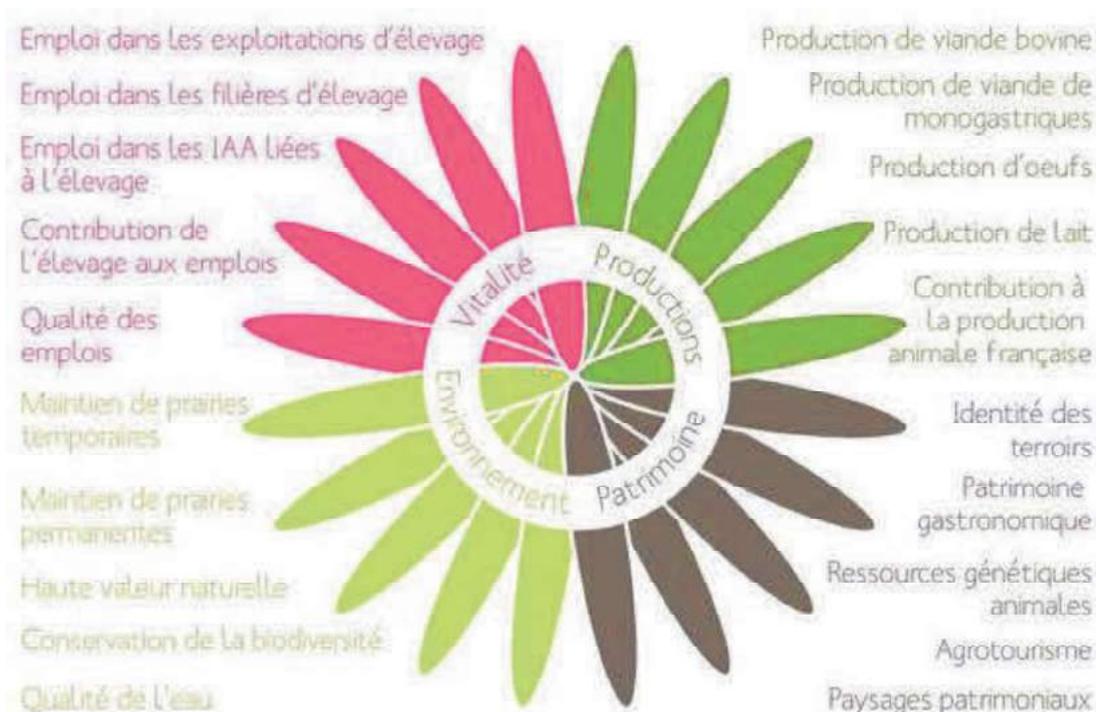
Réunion organisée par la confédération nationale de l'élevage en collaboration avec le CNIEL et Interbev. Animation et coordination par Jean-Marc Bèche.

Source : GIS Elevages Demain, [Elevage et société : entre services rendus et remises en cause](#), plaquette réalisée à l'occasion du séminaire du GIS Elevages Demain (Paris, 11 juin 2014) sur les résultats du GT "Services rendus par l'élevage"

En France : production, Environnement, Vitalité et Patrimoine

Une étude menée en 2014 par le GIS Elevages Demain a permis de mieux identifier les différents services rendus par l'élevage en France. 4 grands thèmes de services sont ressortis de cette étude :

- Approvisionnement en produits animaux
- Enjeux patrimoniaux et culturels
- Services environnementaux
- Services en lien avec la vitalité des territoires



Segmentation des services rendus par l'élevage par grandes catégories ^{4,5}

⁴ GIS Elevages Demain, [Elevage et société : entre services rendus et remises en cause](#), plaquette réalisée à l'occasion du séminaire du GIS Elevages Demain (Paris, 11 juin 2014) sur les résultats du GT "Services rendus par l'élevage"

⁵ Ryschawy, J., Disenhaus, C., Bertrand, S., Allaire, G., Aubert, C., Aznar, O., ... & Plantureux, S. (2013). [Evaluer les services rendus par l'élevage dans les territoires: une première quantification sur le cas français](#). Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants, 20, 303-306.



Infographie :

L'élevage herbivore, un secteur de première importance !

(Institut de l'Elevage)



Le modèle d'élevage

herbivore français, acteur du développement durable

(Confédération Nationale de l'Elevage)

L'élevage rend des services à la société (étude

Charte des bonnes pratiques d'élevage)

(Confédération Nationale de l'Elevage)



Atlas de l'élevage herbivore

Connaissez-vous les AOP et IGP ? ([lien vers le site internet de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité](#))

L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un **savoir-faire reconnu** dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen. Elle peut aussi concerner des produits non couverts par la réglementation européenne (cas des produits de la forêt par exemple).

C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

Les produits laitiers

-> 50 produits (principalement des fromages)

Les fruits, légumes, huiles d'olive...

-> 45 AOP agroalimentaires

Produits viticoles

-> 361 vins et eaux-de-vie

-> 69,2 % des volumes commercialisés

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles.

L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Produits agroalimentaires

-> 137 IGP enregistrées en France

Secteur viticole

-> 74 vins IGP enregistrés en France

-> 2 IGP cidres enregistrés en France



Approvisionnement en produits animaux

Approvisionnement	Produits Animaux	Production de qualité standard pour nourrir la population
		Qualité nutritionnelle des aliments
		Production de qualité labellisée
	Co-produits	Fertilisants organiques
		Energie high-tech (solaire, méthanisation, bois de haies, ...)
		Pet food
		Laine, cuir, graisse de porc, ...

L'élevage fournit non seulement des produits animaux, mais aussi des co-produits utiles dans d'autres productions : des fertilisants, de l'énergie, des sous-produits entrant dans la composition des aliments pour les animaux de compagnie, mais aussi des co-produits pour l'industrie textile comme la laine et le cuir.

Des enjeux patrimoniaux et culturels⁶

Patrimoine et Qualité de Vie	Esthétique du Paysage	Paysage « végétal » via entretien d'un paysage ouvert et diversifié
		Paysage « animal » via ressources génétiques diversifiées
		Paysage « bâti » via entretien de murets, bâtiments anciens, ...
	Patrimoine Gastronomique	Produits labellisés à haute valeur ajoutée
		Produits à haute valeur imaginaire ajoutée
	Lien à l'Animal	Lien socio-éducatifs à l'animal
		Patrimoine culturel et festif
	Soutien aux Activités Annexes	Entretien de chemins de randonnée
		Pension pour chevaux de loisirs
		Accueil à la ferme et communication

L'élevage a un rôle culturel très important, dans le monde et particulièrement en Europe et en France.

Les produits alimentaires produits en Europe sont de toute évidence liés à une richesse du patrimoine local : les fromages français et italiens sont très connus, des races locales comme la Charolaise ou la Hereford ont une renommée internationale... Ces produits contribuent au rayonnement de la gastronomie européenne (les fromages français par exemple, sont considérés comme haut de gamme

⁶ Résumé depuis : Dumont B. (coord), Dupraz P. (coord.), Aubin J., Benoit M., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V., Delaby L., Delfosse C. Dourmad J.Y., Duru M., Frappier L., Friant-Perrot M., Gagné C., Girard A., Guichet J.L., Havlik P., Hostiou N., Huguenin-Elie O., Klumpp K., Langlais A., Lemauiel-Lavenant S., Le Perchec S., Lepiller O., Méda B., Ryschawy J., Sabatier R., Veissier I., Verrier E., Vollet D., Savini I., Hercule J., Donnars C., 2016, [Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective, INRA France.](#) p60



Quand l'élevage est garant de la conservation de milieux patrimoniaux

(Revue INRAE productions animales)

Rajouter qq photos paysages : <https://whc.unesco.org/fr/list/1153/gallery/>

et motivent l'ouverture de crèmerie et fromageries de luxe "à la mode française" dans les métropoles européennes et mondiales).

Certains produits sont fortement associés à une identité régionale : par exemple, le jambon sec et les produits laitiers au lait de brebis en Europe méditerranéenne ou balkanique.

Le rôle culturel important des produits alimentaires liés à l'élevage est illustré par l'importance des protections dont ils bénéficient, notamment à travers les appellations d'origine protégées (AOP) et d'indication géographique protégée (IGP). L'un des rôles de ces appellations est d'éviter les "contrefaçons" de spécialités régionales en garantissant leur origine.

L'élevage traditionnel contribue également à la création et à l'entretien de paysages reconnus comme culturels, comme par exemple le bocage irlandais, les alpages suisses, ou les landes écossaises. L'UNESCO a d'ailleurs inscrit les Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'humanité⁷. L'élevage a un rôle très important dans la construction de l'esthétique de ces paysages.

L'élevage pastoral* fait l'objet d'autres formes de reconnaissance patrimoniale, par exemple avec les fêtes de la transhumance, mais son maintien se heurte à des difficultés (équipements, prédation, conflits d'usage, politiques environnementales...)

Certaines mises en scènes peuvent être qualifiées de "folklorisation" : les pratiques d'élevage font en effet l'objet de représentations pittoresques qui contribuent au mythe pastoral mais ne contribuent plus toujours avec la réalité des pratiques d'élevage.

Plusieurs autres types de pratiques traditionnelles sont aujourd'hui décriés au nom du bien-être animal : gavage des oies et des canards, élevages des chapons, corridas, courses de chevaux ...

Exemple de cas à étudier/ débattre : (confrontation d'opinion de différents acteurs)

Les taureaux de corridas produits en Camargue

(rôle identitaire, économique, maintien de paysages spécifiques, ...)

[C'est pas sorcier Camargue](#) à partir de 20 :55

[AOP taureau de Camargue](#) (vidéo syndicale)

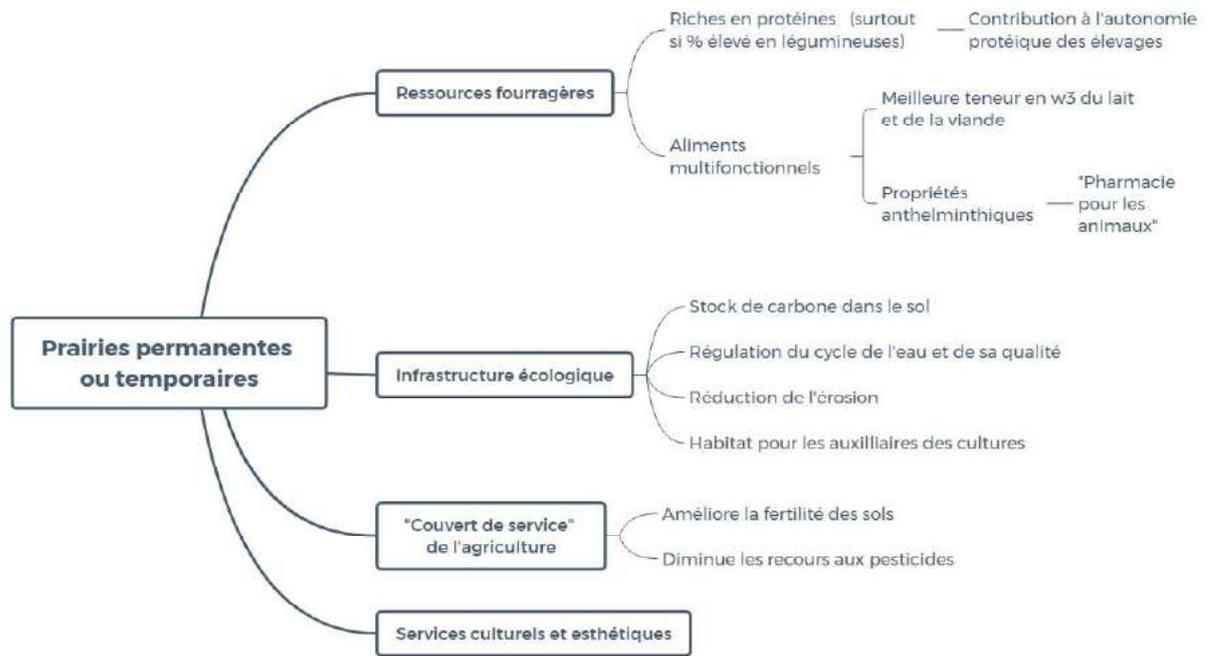


[Béarn \(64\) : transhumance des brebis dans les estives](#)
(reportage France 3 info)

[Dessine-moi un paysage bio](#)

Pastoralisme = ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément parcours et alpages.

⁷ <http://agriculture.gouv.fr/lunesco-inscrit-les-causses-et-les-cevennes-au-patrimoine-mondial-de-lhumanite>



Services fournis par les prairies à l'agriculture et à la société, d'après Duru M., Benoit M., Donnars C., Ryschawy J., Dumont B. (2017). Quelle place pour l'élevage, les prairies et les produits animaux dans les transitions agricoles et alimentaires ?, Fourrages, 232, 281-296

NB : le niveau de services augmente avec l'abondance de légumineuses, le maillage spatial au niveau des paysages et la longueur des rotations des cultures

L'élevage rend aussi des services environnementaux

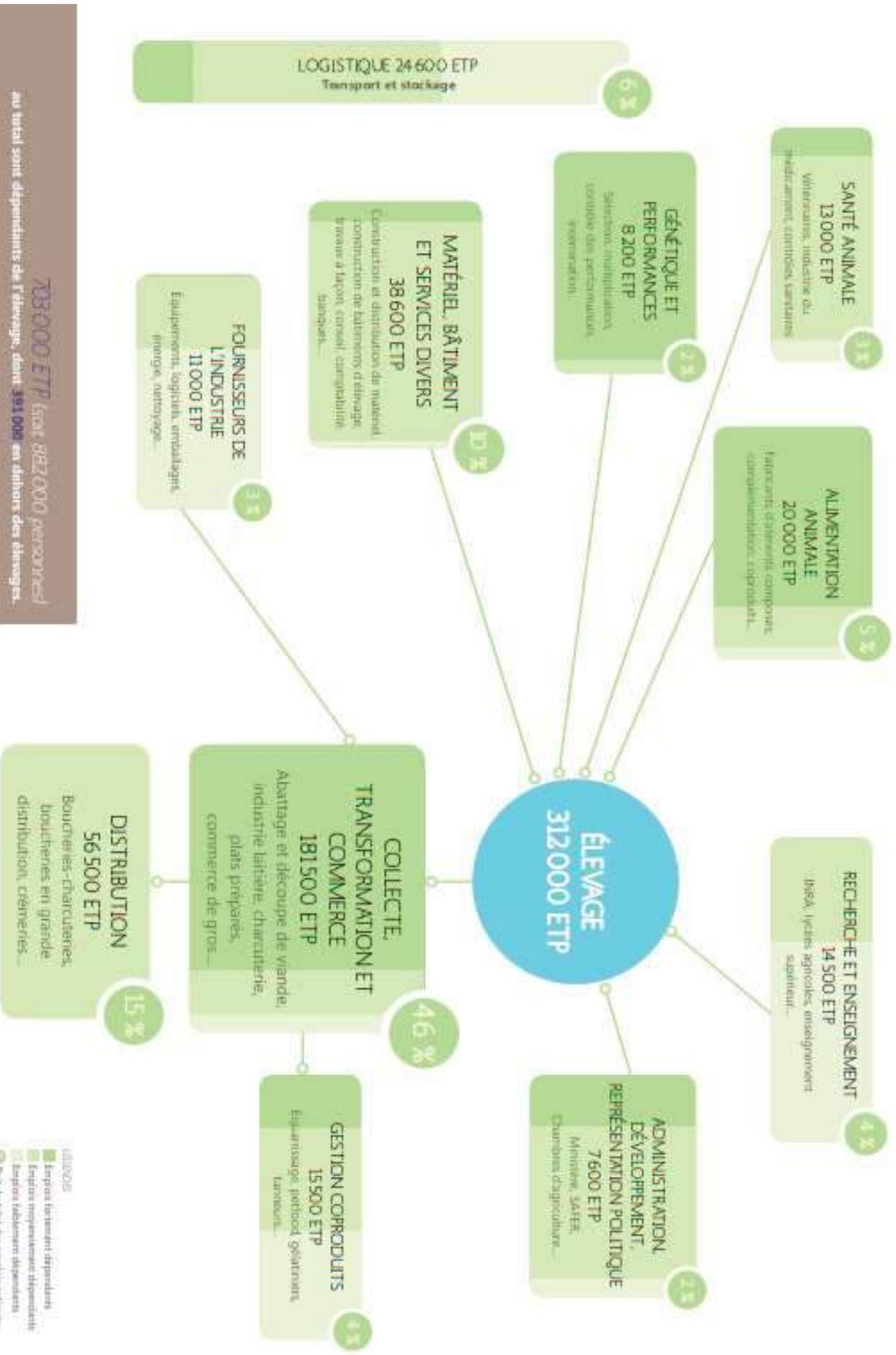


On parle souvent des impacts négatifs de l'élevage sur l'environnement (pollution de l'eau, de l'air, des sols ...), mais il ne faut pas oublier que l'élevage joue un rôle non négligeable dans le maintien de la qualité de l'environnement.

Les prairies notamment, ont un rôle important pour fixer le carbone atmosphérique, filtrer l'eau, **maintenir les sols**, et sont un véritable réservoir de biodiversité. Les prairies ne sont valorisées que par des ruminants, ce qui est également déterminant sur le paysage français.

Les animaux se nourrissent d'une quantité importante de co-produits des industries agroalimentaires ou des cultures (ex : paille, tourteaux etc ...) que l'homme ne peut consommer directement. Il permet donc de lutter contre le gaspillage en participant à une économie circulaire.

Tous ces éléments ont été étudiés en détail dans le [chapitre 3: Entre pollutions et services environnementaux](#).

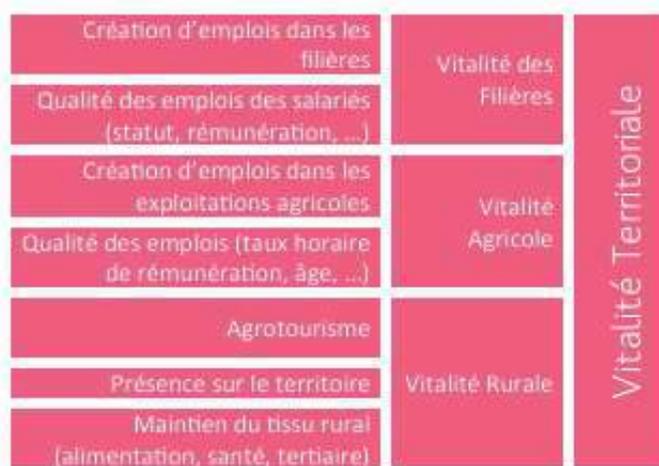


183 000 ETP sont **882 000 personnes** au total sont dépendants de l'élevage, dont **191 000** en dehors des élevages.

LIÈGES

- Emplois directement dépendants
- Emplois indirectement dépendants
- Emplois totalement dépendants
- Part du total des emplois indirects

Des services en lien avec la vitalité des territoires



En cette période de chômage « structurel », **l'emploi généré par l'élevage** apparaît comme une composante essentielle des impacts socio-économiques de ce secteur sur le territoire français. Il est d'autant plus important qu'il **concerne particulièrement les régions rurales**, où ces emplois contribuent au fonctionnement de l'économie locale et au maintien d'un tissu social.

Le GIS Elevages Demain* a développé une méthode permettant d'identifier et de mesurer le nombre d'emplois dépendants d'une activité, et l'a appliqué au cas des élevages français. Ce travail permet ainsi de disposer pour la première fois d'une cartographie fiable et précise des emplois dépendants de l'élevage français.

L'étude menée par le GIS Elevages demain a permis d'identifier l'ensemble des emplois situés sur le territoire français qui dépendent de la présence des élevages sur le territoire. Ces emplois représentent **un total de 703 000 équivalents temps plein (ETP), soit environ 882 000 personnes**. En ajoutant l'intérim, on atteint 724 000 ETP liés à l'élevage, soit 3,2% de l'emploi total en France.

Parmi ceux-ci, 312 000 ETP sont situés sur les exploitations agricoles, et correspondent à la main-d'œuvre dédiée aux ateliers d'élevage (toutes productions confondues, hors équins). Les 391 000 ETP restants sont des emplois indirects, situés dans les autres secteurs de l'économie, mais qui n'existeraient pas sans l'élevage : fournisseurs des élevages (20% des emplois), industries aval (60%), distribution (15%) et services publics ou parapublics (5%).^{8,9}

Cependant, malgré le nombre important d'emplois permis par l'élevage et ses filières d'amont et d'aval, ce secteur **manque d'attractivité et peine parfois à recruter** (selon les postes et les secteurs). **Le nombre d'éleveur a tendance à diminuer fortement** dans l'ensemble des filières, ce qui remet en question son rôle à l'échelle territoriale. En élevage ruminant par exemple, on estime que 40 à 50 % des chefs d'exploitation avaient plus de 50 ans en 2016. Pour pouvoir remplacer toutes les personnes qui partent en retraite, il faudrait doubler le nombre de nouveaux éleveurs (installés ou salariés)¹⁰.

Enfin, l'élevage **contribue grandement à la vitalité territoriale rurale**. On observe un intérêt croissant pour les produits de terroirs et locaux pour les consommateurs et les touristes. Le tourisme gastronomique ne cesse de se développer et d'être encouragé. L'élevage contribue également aux dynamiques touristiques rurales par l'agritourisme et la valorisation agri-culturelle de l'élevage. (11 000 fermes herbivores proposent des activités d'agritourisme en France¹¹)

⁸ GIS Elevages Demain, [étude "Les emplois liés à l'élevage français"](#), 2015

⁹ LANG, A., DUPRAZ, P., TREGARO, Y., ROSNER, P. M., & PERROT, C. Les emplois directs et indirects liés à l'élevage français.

¹⁰ [Le renouvellement des générations en élevage Bovin, Ovin et Caprin](#), Livre blanc de la CNE, février 2019

¹¹ [L'élevage rend des services à la société](#), Charte des bonnes pratiques d'élevage

*GIS Elevages Demain = Groupement d'Intérêt Scientifique Elevages Demain, devenu ensuite GIS Avenir Elevages

ETP = équivalent temps plein



Quatre conceptions du BEA



« Indicateurs »

- Domaine scientifique
- Critères quantitatifs, mesurables
- Absence de stress ou de souffrance

« Liberté »

- Ne pas souffrir de contrainte physique
 - Liberté de mouvements, de déplacements, de choix
 - Plein air, Anti-cage/attache

« Naturalité »

- Respect des comportements "naturels"
 - Alimentation, lumière, aération, matériaux naturels
 - Enrichissement
 - Tradition, "Anti-industriel"

« Bien-traitance »

- De bonnes pratiques pour un « non mal-être »
- Critères quantitatifs de performance
- Modèle rationnel-légal qui va de soi
 - Antagonismes et corrélations

Auteur : Elsa Delanoue (Idele/ Ifip / Itavi)

La protection et le bien-être des animaux des animaux, un sujet d'intérêt croissant dans la société

La thématique de la protection animale n'est pas prévue au programme de SVT et de géographie, qui sont les deux matières où l'agriculture est abordé, mais nous semblent incontournable à présenter compte tenu de l'intérêt et des préoccupations des élèves sur le sujet¹². ON peut également imaginer aborder ce thème en éducation civique ou encore en philosophie (voir notamment la fin de cette partie, traitant des aspects éthiques).

Le bien-être animal

Note de l'auteur : « Bien-être animal » est souvent abrégé en « BEA ».

Définition du bien-être animal

Définir le bien-être animal est un exercice compliqué : selon le type de personnes auxquelles on s'adresse, chacune peut en avoir une vision différente (voir figure ci-contre). Les scientifiques par exemple, vont plutôt essayer de l'objectiver avec des critères quantitatifs et mesurables, par exemple pour constater une absence de stress ou de souffrance de l'animal (mesure du cortisol sanguin, par exemple). Pour de nombreux citoyens, le bien-être s'apparente à la notion de liberté et d'accès au plein air : un animal qui peut aller dehors est forcément élevé dans des conditions de bien-être. D'autres citoyens ont un niveau d'exigence plus élevé, et attendent une forme de « naturalité » de l'élevage, en respectant le comportement naturel des animaux (alimentation, hébergement, lumière, matériaux adaptés). Ce type de public se positionne souvent comme étant « anti élevage industriel ». Les éleveurs quant à eux, parlent plutôt du bien-être animal avec des principes de « bien-traitance » : ils cherchent à mettre en place des bonnes pratiques pour éviter toute forme de mal-être, et partent du constat qu'un animal bien soigné aura de bonnes performances, ce qui signifie qu'ils ont de bonnes raisons de ne pas se soucier du bien-être de leurs animaux.

On constate donc que selon la personne avec laquelle on parle de bien-être, on ne parlera pas toujours de la même chose ! Définir le bien-être est une chose peu aisée, pour cette raison deux institutions scientifiques ont proposé des définitions globales qui sont acceptées de façon générale :

Définition Anses^{*13} : « Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

¹² Chouteau, A., Souchet, S., Disenhaus, C., Brunshwig, G. (2018). [Place de l'élevage dans l'enseignement : Quelle est la perception de l'élevage par les lycéens ? Résultats d'un sondage](#). GIS Avenir Elevage

¹³Pour en savoir plus : <https://www.anses.fr/fr/content/l%E2%80%99anses-propose-une-d%C3%A9finition-du-bien-%C3%AAtre-animal-et-d%C3%A9finit-le-socle-de-ses-travaux-de>



Bien-être animal : contexte, définition, évaluation.

Article scientifique INRA Productions Animales



Deux dossiers de presse réalisés par des acteurs avec un angle d'approche différents :

Hors-série La France Agricole p18 : Remettre l'animal en centre

Hors-Série 60 millions de consommateurs : Bien-être animal

*ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

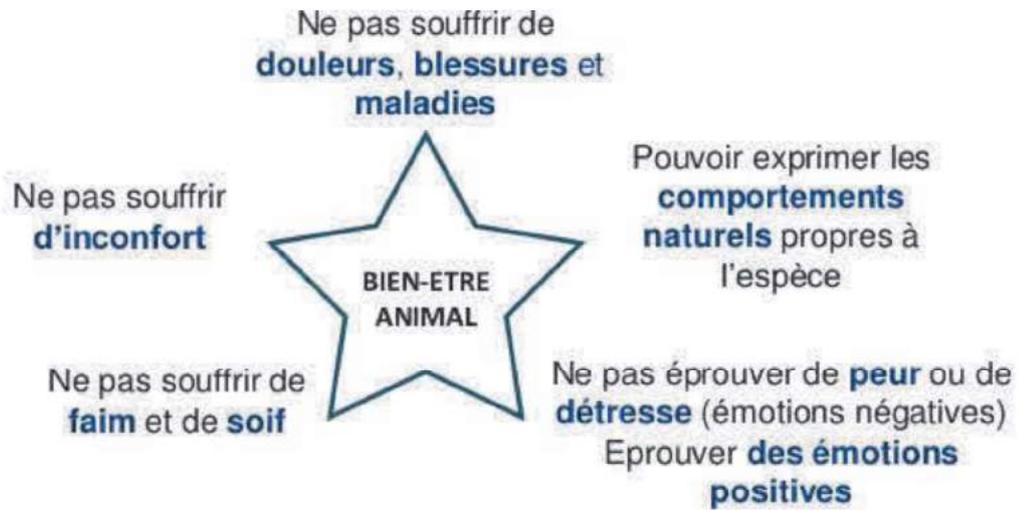
*FAWC : Organisme visant à conseiller les instances gouvernementales britanniques sur les questions de bien-être animal



Bien-être animal : attention aux malentendus !

Article de l'académie de l'agriculture

5 libertés



Farm Animal Welfare Council, 1992

Les Cinq Libertés pour le bien-être animal définies par le Farm Animal Welfare Council* en 1992

Ne pas souffrir de la faim ou de la soif – accès à de l'eau et à une nourriture adaptée.

Ne pas souffrir d'inconfort – environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable.

Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies – prévention ou diagnostic rapide et traitement.

Pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce – environnement approprié aux besoins des animaux, et contact avec d'autres congénères.

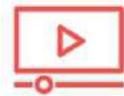
Ne pas éprouver de peur ou de détresse – conditions d'élevage et pratiques n'induisant pas de souffrances psychologiques.

Vidéos pédagogiques de VetAgro Sup :

[Comment définir le bien-être animal ?](#)

[Différence entre bien être et bientraitance](#)

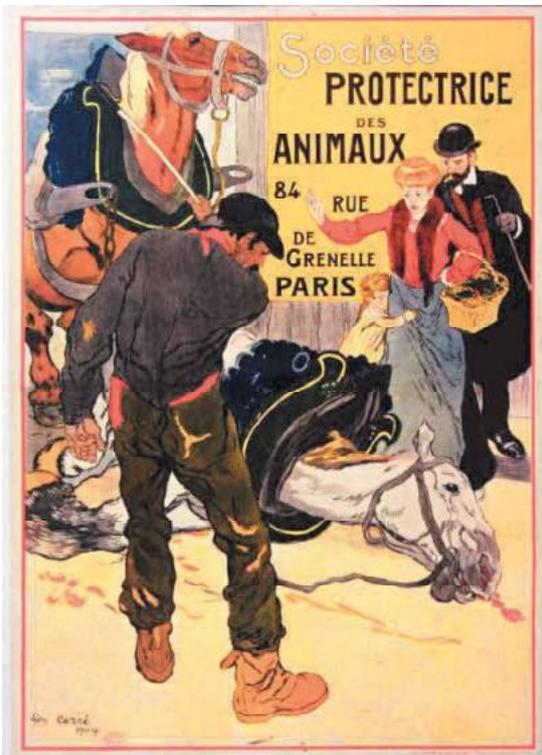
[Le principe des 5 libertés](#)



★★★ [ressources pour enseignants sur Bien Etre Animal fait par Réseau Mixte Technique BEA](#)

★★★ [Anicare est un projet européen visant à soutenir l'enseignement du bien-être animal au travers de débats entre pairs](#)

Comment les français ont commencé à manger du cheval pour des raisons (entre autres) de protection animale :



Affiche de Léon Carré. Source : BNF Gallica

[Article Ouest France « Quand la SPA appelait à manger du cheval »](#)

Depuis le XVIIe siècle, la consommation de cheval était explicitement interdite, même si elle se pratiquait, surtout en période de disette. Mais par sa proximité avec l'homme, la consommation de cet animal noble a de tout temps été marginale.

Le débat est lancé dans les milieux intellectuels au début du XIXe siècle. Le naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire considère qu'elle peut apporter une alimentation carnée à ceux qui en sont privés. De nombreux médecins et vétérinaires plaident en ce sens : manger du cheval serait donner de la viande au peuple, raconte Damien Baldin dans sa passionnante Histoire des animaux domestiques. (Seuil).

La SPA fait alors la promotion de la viande de cheval :

La SPA, créée en 1845, et reconnue d'utilité publique en 1860, est saisie de la question. Une majorité de ses adhérents, alors essentiellement masculins et issus de la bourgeoisie, estime que les arguments « utilitaires » sont les meilleurs garants de la protection animale: un animal bien soigné sera d'un meilleur rendement.

Ainsi, un propriétaire d'un cheval de travail motivé pour vendre son animal à un boucher sera peut-être incité à mieux le traiter. De plus, cela éviterait un gaspillage inutile.

En 1850, en effet, la première loi de protection animale, la loi Grammont, dénonce la violence sur les animaux dans les lieux publics. Elle vise plus particulièrement les brutalités des charretiers (le cheval est omniprésent dans la ville) et prend moins en compte la souffrance animale que la sensibilité du spectateur involontaire. Dans un contexte où le pouvoir se méfie du peuple et cherche à réguler la violence quotidienne.

La consommation de viande de cheval a connu un grand succès à la fin du XIXe siècle et a décliné exponentiellement depuis la Seconde Guerre mondiale

Autres ressources bibliographiques :

Pierre, E. (2003). [L'hippophagie au secours des classes laborieuses](#). Communications, 74(1), 177-200.

Histoire de la prise en compte du BEA[extrait du site pédagogique créé par le RMT Bien-Etre Animal¹⁴]

Si la notion de bien-être animal **émerge dans les années 1960 en Europe dans un contexte d'industrialisation de l'élevage**, l'expression d'une compassion à l'égard de l'animal n'est pas nouvelle. Elle est à comprendre en lien avec le contexte sociétal et les activités tissées entre l'homme et l'animal. **Les manifestations et les controverses à l'égard de la condition animale jalonnent en fait depuis l'Antiquité toute l'histoire de l'humanité**¹⁵. Aristote¹⁶ considère que le but de l'animal est de vivre et d'avoir du plaisir, alors que celui de l'homme est de bien vivre et d'atteindre le bonheur. Si pour lui, l'animal domestique est au service de l'homme, Plutarque critique la disproportion du tort qu'il lui est causé (à savoir la mort) par rapport au bien visé, à savoir le seul plaisir culinaire¹⁷. La cruauté à l'égard de l'animal est condamnée comme un comportement ni naturel, ni nécessaire par les épicuriens, et non conforme à la raison pour les stoïciens. Dans les temps bibliques, il est interdit d'infliger des douleurs inutiles, d'avoir des comportements sadiques à l'égard des animaux. Au Moyen Âge, bien que l'animal soit considéré ne pas avoir d'âme, il est, selon St Thomas d'Aquin, strictement interdit d'avoir des comportements cruels à son égard¹⁸, ce qui n'empêche pas d'instaurer des procès à l'égard des animaux¹⁹. Si la brutalité et la cruauté à l'égard de l'animal sont dénoncées par des philosophes ou des religieux jusqu'aux XVI et XVIIe siècles, c'est, semble-t-il, moins le souci de protéger l'animal qui est en jeu que celui de protéger la morale et l'homme. Faire du mal à l'animal, c'est potentiellement devenir cruel envers nos propres congénères. La question relèverait donc moins du bien-être de l'animal que de la moralité de l'individu²⁰.

Ce qui est nouveau au XIXe siècle est le souci moral et altruiste de ne pas faire souffrir l'animal et l'institutionnalisation de ce souci dans des structures associatives²¹, telles en France la Société Protectrice des Animaux créée en 1846 ou dans des mesures régaliennes, telles que la loi Grammont en 1850. Cette dernière précise que « *sera puni quiconque aura exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers des animaux domestiques* » (le terme « *publiquement* » prouve que *l'on n'est pas encore dans un souci pour l'animal, mais pour la morale et le respect de l'ordre public*). Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Depuis la seconde moitié du XVIIIème et durant le XIXème, le fort accroissement des animaux domestiques en ville et en campagne et la forte augmentation de la consommation de viande en ville associée à des acheminements plus nombreux du bétail justifieraient le souci de lutter contre les cruautés qui y étaient associées²². [...] A cette époque, ce n'est pas directement l'élevage qui est incriminé. Le président de la SPA, H. Blatin, attaque plutôt une utilisation du cheval qu'il considère non morale. Il incrimine les charretiers « *devenus violents et sans pitié par le mauvais exemple, et parce que le propriétaire du cheval exige, le plus souvent un travail excessif* ». Lorsque le cheval ne peut plus travailler, il est livré aux sangsues (élevées à des fins médicales), au cirque ou à la guerre. Il s'attaque aux courses de chevaux qui conduisent à des trafics et des supercheries : « *les courses en Angleterre donnent lieu aux plus basses intrigues, à des friponneries, à des actes criminels : ce sont des charlatans qui prônent un cheval n'ayant aucune valeur, (...) ce sont des entraîneurs, des jockeys qui rendent des chevaux malades, qui les empoisonnent avec de l'arsenic, qui les engourdissent avec l'opium* ». Il critique les modes d'abattage et de transport et les conditions d'attente sans manger ni boire des bovins, ovins ou porcins. Ce n'est qu'à la marge qu'il critique certaines pratiques comme

¹⁴ <https://www.bien-etre-animal.net/partie-1-histoire-de-la-prise-en-compte-du-bea/>

¹⁵ Baratay, E. (2012). Le point de vue de l'animal. Paris : Seuil.

¹⁶ Aristote (1957). Histoire des animaux. Paris : Vrin.

¹⁷ Jeangène Vilmer, J.B. (2009). Éthique animale. Paris : Éthique et philosophie morale, Puf.

¹⁸ Montagner, H. (2007). L'enfant et les animaux familiers. *Enfances et Psy*, 35, L'enfant et l'animal. (pp. 15-34). Paris : Erès.

¹⁹ Pastoureaux, M. (1993). Les extravagants procès d'animaux.

²⁰ Thomas, K. (1983). Dans le jardin de la nature. Paris : Bibliothèque des histoires.

²¹ Fontenay (de), E. (1998). Le silence des bêtes. Paris : Fayard.

²² Burgat, F. (2001). La demande concernant le bien-être animal. *Le courrier de l'environnement*, 44, 56-69.



l'utilisation du joug par les cornes qui ébranle le crâne des bœufs, le peu de soin donné aux animaux de rente, et l'indigence des méthodes utilisées. « *Près d'un quart des animaux qui nous donnent leur force périssent avant l'âge, par suite du défaut de soins ou de nourriture, par excès de travail, ou par l'incurie du maître qui appelle trop tard le vétérinaire pour les soigner (...).* ». Les conditions de logement des animaux d'élevage sont jugées insalubres : « *entasser les animaux dans d'étroits réduits où ils subissent, suivant la saison, l'humidité, le froid, l'excès de chaleur, où l'air est injecté par leurs déjections, où ils manquent d'une bonne litière, d'une nourriture suffisante, saine, conforme à leurs goûts, à leurs besoins, c'est leur infliger une souffrance permanente, qui altère leur santé* ». Il s'insurge contre des modes de production jugés révoltants comme l'engraissement des oies et canards, des bœufs et des porcs « *qui souffrent de la conversion partielle en masse de graisse, de sang qui engorge les poumons* ».

La question du bien-être de l'animal fait l'objet de nouvelles mesures législatives en Europe et en France à partir de 1976, dans un contexte sociétal différent. Le législateur remet en cause l'évolution industrielle de l'élevage depuis les années 50. Ainsi, dans la convention européenne du 10 mars 1976 sur la protection des animaux dans les élevages, la notion de bien-être animal, officialisée par le conseil de l'Europe, est centrée sur l'absence de souffrance et sur les besoins physiologiques et comportementaux de l'animal, le respect du bien-être animal devant s'appliquer tout particulièrement « *aux systèmes modernes d'élevage intensif* ». C'est peut-être le livre de Ruth Harrison « *Animal machines* », publié initialement en 1964, qui aurait conduit à prendre en compte le bien-être de l'animal dans le champ des systèmes industriels de production²³.

Harrison y critique en effet tout particulièrement les systèmes d'élevage des veaux et poulets de batterie. Au travers de son livre, elle aurait influencé la prise en compte du bien-être des cochons, veaux et poulets dans l'élaboration de mesures législatives européennes condamnant les pratiques industrielles d'élevage délétères pour l'animal²⁴. Les crises successives du veau aux hormones (au début des années 80), l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine à partir de 1986 (« *Maladie de la vache folle* »), la contamination de poulets et de porc à la dioxine au début des années 2000 contribuent à développer une suspicion des consommateurs à l'égard de conditions de production qui ne respectent plus l'environnement et qui se font au détriment du bien-être des animaux et de la santé humaine.

Autres ressources bibliographiques sur l'histoire de la prise en compte du BEA :

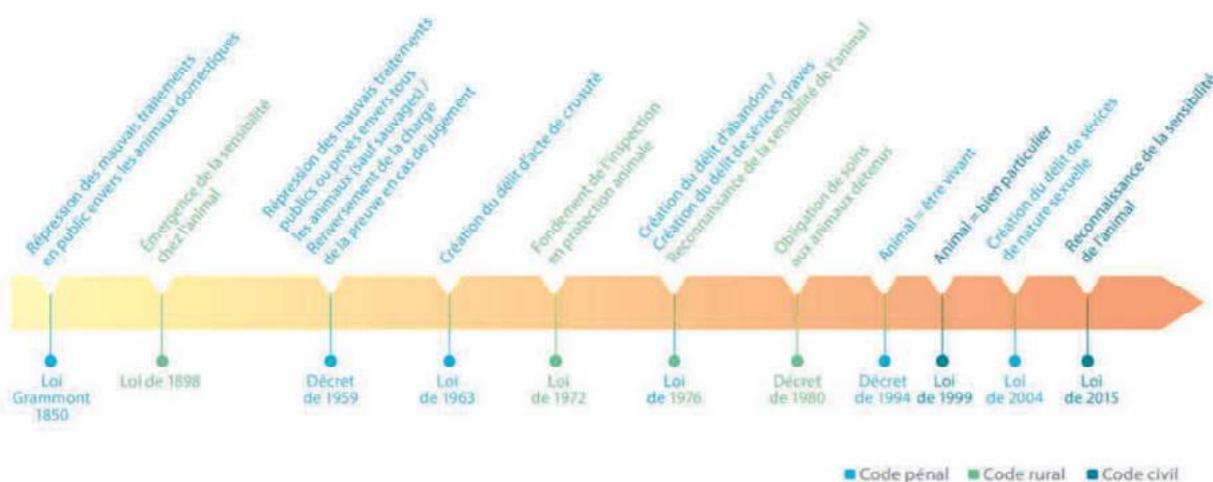
- Chardon, H., (2015). [Le bien-être et la protection des animaux, de l'élevage à l'abattoir Fondements et mise en œuvre de la réglementation](#), Cahier Bien-être animal du CIV
- Delanoue, E. (2018). [Débats et mobilisations autour de l'élevage: analyse d'une controverse](#) (Doctoral dissertation, Rennes 2). P106

²³ Broom, D.M. (2011). A history of animal welfare science. *Acta Biotheor* 59, 121-137.

²⁴ Dawkins, M.S. (2013). Why we still need to read animal machines ?. In R. Harrison, *Animal machines*. (pp. 6-13). Boston : Cabi.

Figure n° 2

Prise en compte de l'évolution du statut de l'animal dans la législation nationale



Encadré n° 5

LE STATUT DE L'ANIMAL EN EUROPE [3]

En 1957, le Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne est signé. Dans ce Traité, les animaux d'élevage sont considérés comme des produits agricoles, au même titre que la viande, le beurre ou les œufs par exemple (cf. Liste F: Tarifs douaniers communs en fonction des produits).

En 1992, le Traité de Maastricht, à travers une Déclaration sur la protection des animaux, invite le Parlement européen, le Conseil et la Commission, ainsi que les États membres, à tenir pleinement compte des exigences en matière de bien-être des animaux lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation communautaire dans les domaines de la Politique agricole commune (PAC), des transports, du marché intérieur et de la recherche. En raison de son caractère non contraignant, cette déclaration n'a eu qu'une portée symbolique.

En 1997, le Traité de Rome est modifié par le Traité d'Amsterdam. En vigueur depuis 1999, ce Traité notifie dans son Protocole d'accord additionnel n° 10 sur la protection et le bien-être des animaux que « la Communauté et les États membres tiendront pleinement compte des exigences en matière de bien-être des animaux ». Ce Protocole remplace la Déclaration du Traité de Maastricht. En outre, dans ce Protocole, le caractère sensible des animaux est reconnu: « Les

parties contractantes, désirant garantir l'amélioration de la protection et le respect du bien-être des animaux, en tant que créatures douées de sensibilité, ont convenu des dispositions suivantes. »

En 2004, la constitution européenne est adoptée à Rome. Elle comporte un article reprenant le Protocole du Traité d'Amsterdam: « Article III-121 : Lorsqu'ils formulent et mettent en œuvre la politique de l'Union dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des transports, du marché intérieur, de la recherche et du développement technologique et de l'espace, l'Union et les États membres tiennent pleinement compte des exigences du bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles (...). » Les États membres s'engagent donc à reconnaître aux animaux leur qualité d'être sensible et à assurer les exigences de leur bien-être.

En 2009, le Traité de Lisbonne modifie les traités fondateurs de l'Europe. Les dispositions d'un nouvel article 13 **placent le bien-être animal sur le même plan que les autres principes fondamentaux**, à savoir la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, la garantie de la protection sociale, la protection de la santé humaine, la lutte contre les discriminations, la promotion du développement durable, ainsi que la protection des consommateurs et des données à caractère personnel.

Extrait de : Chardon, H., (2015). *Le bien-être et la protection des animaux, de l'élevage à l'abattoir Fondements et mise en œuvre de la réglementation*, Cahier Bien-être animal du CIV

Plusieurs visions du BEA

Malgré les définitions formalisées entre autres par l'ANSES et le Farm Animal Welfare Council, il se trouve que la notion de bien-être est perçue différemment selon les personnes. Dans cette partie, nous allons donc chercher à vous présenter une diversité de perception selon les acteurs.

La protection animale dans la loi : un sujet qui évolue

Extrait de : Chardon, H., (2015). Le bien-être et la protection des animaux, de l'élevage à l'abattoir Fondements et mise en œuvre de la réglementation, Cahier Bien-être animal du CIV

Les débats sur la condition animale existent depuis l'Antiquité. Les penseurs de tous temps ont mis en garde contre les actes de cruauté envers les animaux, non pas par égards pour eux, mais parce que ces actes étaient supposés révéler les bas instincts de l'homme. Toutefois, jusqu'au XIXe siècle, l'animal n'a pas bénéficié de la protection de la loi.

En France, le statut de l'animal est actuellement défini dans différents codes:

Code civil

Jusqu'en fin 2014, l'animal est considéré dans le Code civil comme un bien (articles 524 et 528, cf. 2.2). Depuis la Loi n° 2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures : « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens » (article 514-14). L'objectif de cette évolution du Code civil est de mieux concilier la qualification juridique de l'animal et sa valeur affective, tout en harmonisant ce code avec le Code rural et de la pêche maritime et le Code pénal (cf. infra). L'animal n'est désormais plus considéré comme un bien meuble. Il reste classé dans la catégorie des biens, mais à une place primordiale qui reconnaît sa sensibilité et le distingue de tous les autres biens. Il existe trois catégories juridiques fondamentales: les choses, les personnes et, dorénavant, les animaux. Les animaux n'ont pas de droits subjectifs mais une sensibilité à laquelle l'Homme doit porter attention leur est reconnue.

Code rural et de la pêche maritime

Depuis la Loi du 10 juillet 1976, l'animal est défini comme un être sensible dans le Code rural et de la pêche maritime. Il est à noter qu'il n'existe aucune définition juridique de ce qu'est un « être sensible ». Ce même code stipule par ailleurs : « Article L 214-3 – Il est interdit d'exercer de mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Code pénal

Les mauvais traitements envers les animaux sont punis : « Article 521-1 – Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. » Ce faisant, il reconnaît implicitement et confirme que l'animal est bien un être sensible. En outre, le Livre sixième du Code pénal, intitulé « des contraventions », distingue clairement les contraventions contre les personnes, les biens, la Nation, l'État ou la paix publique et les « autres contraventions », exclusivement consacrées aux atteintes portées à la vie d'un animal. Preuve supplémentaire que, dans le Code pénal, l'animal n'était déjà plus assimilé à un bien (articles R 653-1, R 654-1 et R 655-1).

Un « Parti animaliste » a également été créé en mars 2016. Formalisant politiquement cette préoccupation pour la cause animale, il s'est présenté à sa première élection à l'occasion des législatives de juin 2017 (1,1 % des voix au premier tour), et a remporté plus de 2% des voix françaises aux élections Européennes de 2019.

Hors-série La France Agricole p16 : L'animal dans la loi française

2016-2020 : une stratégie globale pour le bien-être des animaux en France (article du ministère de l'agriculture)





Le bien-être animal vu par la communauté scientifique : un sujet de controverses

[Bien-être animal dans l'enseignement agricole : éléments de réflexion. Les points de vue des chercheurs.](#)
(lien)

Le bien-être animal est un thème qui intéresse les chercheurs au travers de disciplines aussi variées que la physiologie, l'éthologie, l'économie, la sociologie ou la philosophie. **Si les travaux de recherche visent à clarifier la notion de bien-être animal, il n'en reste pas moins que des controverses scientifiques aussi bien qu'éthiques opposent les chercheurs et témoignent de la difficulté, voire de l'impossibilité de l'objectiver totalement.**

[...] Le choix du critère d'évaluation du bien-être animal n'est pas neutre et des désaccords marqués ponctuent les propos tenus dans les colloques et les articles de recherche dont nous citons ici les principaux.

- (1) Les émotions et les sensations sont-elles des critères plus pertinents que les comportements ?
- (2) Peut-on porter un jugement sur des émotions qui, dans la nature, permettent la survie de l'animal, comme la peur ?
- (3) Peut-on définir pour l'animal ce qui doit être son bien-être à long terme, lorsqu'il peut être antagonique d'un bien-être à court terme ?
- (4) Quel contexte de vie de référence choisit-on ? Est-ce le contexte naturel, alors qu'il est lui-même générateur de douleurs et de souffrances ?
- (5) L'animal a-t-il une conscience et laquelle ?
- (6) Quels critères peut-on prendre en compte dans les contextes de production ?

Le bien-être animal vu par les éleveurs [témoignages]

Parce que la vision du bien-être des animaux peut varier d'un éleveur à l'autre, nous préférons ici vous présenter des témoignages d'éleveurs qui abordent cette thématique, avec leurs mots, sur le cas particulier de leurs fermes.



Chez Etienne, éleveur de vaches laitières (et Youtuber !) :

- [Vidéo témoignage 1](#)
- [Vidéo témoignage 2](#)



Chez Antoine, éleveur de vaches laitières et Youtuber également :

- [Vidéo témoignage 1](#),
- [Vidéo témoignage 2](#)



Chez Gauthier, éleveur de porcs (publié sur la chaine Youtube de la FNSEA) :

- [Vidéo témoignage](#)



Chez Isabelle, éleveuse de volailles dans la Sarthe

- [Vidéo témoignage \(réalisation FNSEA\)](#)

Martine Cottin, docteur vétérinaire, responsable de la santé et du bien-être des volailles de Loué label rouge et biologiques

- [Vidéo témoignage](#)

[Memento « Bien-être de l'animal d'élevage »](#) RMT
BEA

[Bien-être des animaux d'élevage, la recherche pour éclairer le débat](#) (dossier INRA)

[La conscience animale en BD](#) (INRA)

[Et l'expertise scientifique INRA associée](#)



[Les indicateurs du bien-être animal](#)
(vidéo VetAgro Sup)

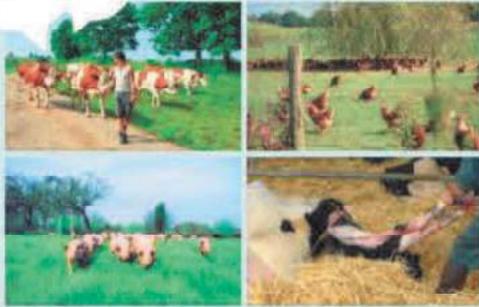
[Les agriculteurs premiers acteurs du bien-être animal](#)
(vidéo d'étudiants agri)

LE REGARD DES CITOYENS-CONSOMMATEURS SUR LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

PLEIN AIR, LUMIÈRE NATURELLE, ÉLEVAGE « TRADITIONNEL » ET REVENU DES PRODUCTEURS SONT LES ATTENTES LES PLUS EXPRIMÉES LORS DES FOCUS GROUPS ENTRE ÉLEVEURS ET CITOYENS-CONSOMMATEURS

Ils aiment

LES ANIMAUX DEHORS, EN PETIT-GROUPE, LA NATURALITÉ.



Ils valident

DES BÂTIMENTS OUVERTS, DES RELATIONS ENTRE ANIMAUX ET AVEC L'HOMME, DES ESPACES PROPRES.



Ils comprennent

DES ÉQUIPEMENTS POUR GAGNER DU TEMPS, DES PRATIQUES CONTRAIGNANTES, SI ELLES SONT NÉCESSAIRES ET SI LA DOULEUR ANIMALE EST GÉRÉE.



Ils refusent

L'ABSENCE DE LUMIÈRE NATURELLE, LES ANIMAUX ATTACHÉS OU EN CAGE, L'UNIVERS INDUSTRIEL.



Le bien-être vu par les citoyens français

Le projet ACCEPT²⁵²⁶ a étudié la perception des citoyens français vis-à-vis de l'élevage. Aujourd'hui, le bien-être animal est leur première préoccupation.

Pour les citoyens français, la première attente est un accès au plein air pour tous les animaux, qu'ils assimilent à une condition nécessaire pour le bien-être animal. Dans le cas où les animaux doivent être logés en bâtiment, ils préfèrent ceux qui disposent d'ouverture vers l'extérieur et de lumière naturelle, avec suffisamment d'espace par animal.

Ils préfèrent les élevages de petite taille et traditionnels (sans être toujours capable de définir ce qu'est un élevage de « petite taille » ou « traditionnel »). Ils les associent à des fermes respectant le bien-être animal et produisant des produits de qualité. Ils rejettent globalement « l'élevage industriel », qu'ils associent à des bâtiments fermés, animaux en cage ou attachés, et à l'absence de lumière naturelle.

Ils refusent également que les animaux souffrent : si des opérations douloureuses doivent avoir lieu, elles doivent être parfaitement justifiées, et s'effectuer avec une gestion de la douleur grâce à une anesthésie par exemple.

Un sondage du même type a également été réalisé auprès de lycéens français²⁷, pour qui le bien-être est également la première préoccupation en lien avec l'élevage. Ils expriment notamment des inquiétudes sur l'élevage des volailles, à cause du mode d'élevage en cage qui est globalement très mal accepté (pas uniquement par les lycéens), des images d'élevages de poulets avec une concentration importante d'individus, et du gavage des canards et des oies. Ils associent l'élevage de porc à un mode de production industriel. Ils pensent que les conditions de bien-être des vaches allaitantes (élevées pour la viande) sont moins bonnes que pour les vaches laitières, car ils ont été marqués par des vidéos tournées en caméra cachée dans des abattoirs. Pour eux, une vache élevée « juste » pour la viande sera moins bien traitée qu'une vache qui doit produire du lait, mais ils semblent oublier (ou ne pas savoir) que les vaches laitières finissent elles aussi leur vie à l'abattoir.

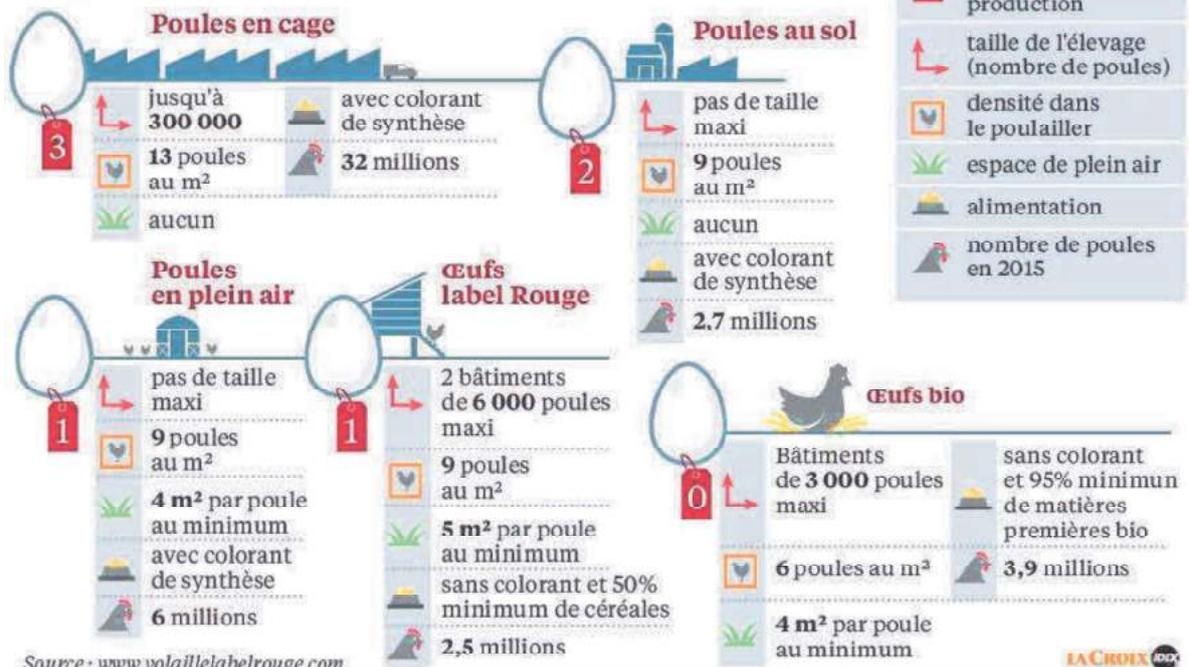
Ces sondages n'ont pas étudié que la perception du bien-être animal. Ils ont également mis en évidence qu'une majorité de citoyen connaît mal voire très mal la façon dont sont élevés les animaux en France aujourd'hui. Ces méconnaissances font partie des raisons qui créent des incertitudes et donc des inquiétudes vis-à-vis de l'élevage.

²⁵ Site du projet : <http://accept.ifip.asso.fr/>

²⁶ Delanoue, E., Dockès, A. C., Chouteau, A., Roguet, C., & Philibert, A. (2018). [Regards croisés entre éleveurs et citoyens français: vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société](#). INRA Productions Animales, 31(1), 51-68.

²⁷ Chouteau, A., Souchet, S., Disenhaus, C., Brunshwig, G. (2018). [Place de l'élevage dans l'enseignement : Quelle est la perception de l'élevage par les lycéens ?](#) Résultats d'un sondage. GIS Avenir Elevage

La production d'œufs en France



Infographie source La Croix

Un exemple de controverse autour du bien-être : la production d'œufs de poule en cage

Les différents types d'élevages de poules existants en France

Aujourd'hui en France, il existe plusieurs types de production d'œufs :

- En cage (auss appelé en batterie)
- Au sol (dans un bâtiment fermé, sans accès à l'extérieur, aussi appelé en volière)
- En plein air (un bâtiment avec un accès à l'extérieur)
- Biologique

Les cahiers des charges de ces différentes productions sont résumés *dans la figure ci-contre*.

Les œufs portent sur leur coquille un code indiquant, entre autre, le mode d'élevage des poules dont ils sont issus. Ce chiffre va de 0 (biologique) à 3 (cages).

La fin des œufs produits en cage en supermarché ?

Depuis un certain nombre d'années, certaines associations comme par exemple la SPA, L214 (association abolitionniste*, en faveur de la disparition de l'élevage) ou CIWF (association « welfariste »*, qui milite pour l'amélioration des conditions de vie des animaux d'élevage) mènent des campagnes contre la production d'œufs en cages (entre autres).

En 2008, L214 et la SPA changent de stratégie, et mènent des campagnes visant directement certaines marques de distribution, comme Novotel puis Monoprix. Ces actions ont poussé ces deux marques à s'engager à en plus commercialiser d'œufs élevés en cage dans les années suivantes. Les autres grandes marques de la distribution ont fini par suivre le mouvement, et aujourd'hui la plupart d'entre elles se sont engagées à ne plus vendre d'œufs de poules élevés en cages²⁸.

La disparition des élevages de poules pondeuses en cage est en accord avec la demande de la société (dans un sondage réalisé pour le projet ACCEPT, l'accès au plein air de tous les animaux était la première demande des citoyens interrogés)²⁹. Par ailleurs, l'accès au plein air facilite « l'expression des comportements naturels » des poules, qui est l'un des piliers du bien-être animal défini plus tôt.

Pour les éleveurs, cela est cependant un coup dur : une première mise aux normes a été imposée en 2012, et ils sont nombreux à n'avoir pas fini d'amortir leurs nouvelles installations (certains sont encore très endettés suite à la mise aux normes de 2012). Par ailleurs, ils ne disposent pas tous des conditions pratiques sur l'élevage permettant la reconversion au plein air par exemple (surface nécessaire, etc.).

[Fin des œufs de poules élevées en cage : les producteurs peinent à suivre](#) (Chronique RTL)

[Le prix des œufs s'envole pour le bien-être des poules](#). Vidéo AFP, datant de 2012 après la dernière mise aux normes

[Reportage France 2, avec témoignages d'éleveurs](#) (différence modes d'élevages et qualité des œufs) :

[Présentation d'un élevage en vidéo avec témoignage des éleveurs \(attention un peu technique par moment\)](#) (produit par un organisme de promotion de la filière œufs)

²⁸ *Le déroulé précis des événements liés à cette controverse a été étudié par Elsa Delanoue dans sa thèse :* Delanoue, E. (2018). Débats et mobilisations autour de l'élevage: analyse d'une controverse (Doctoral dissertation, Rennes 2). P278

²⁹ Site du projet : <http://accept.ifip.asso.fr/>



[Les poules pondeuses déploient leurs ailes \(article la Croix\)](#)

[Les poules françaises sont mal logées \(blog mediapart\)](#)

Parcours = autre nom donné aux surfaces de plein air dédié aux poules

* Voir p 31 pour les définitions



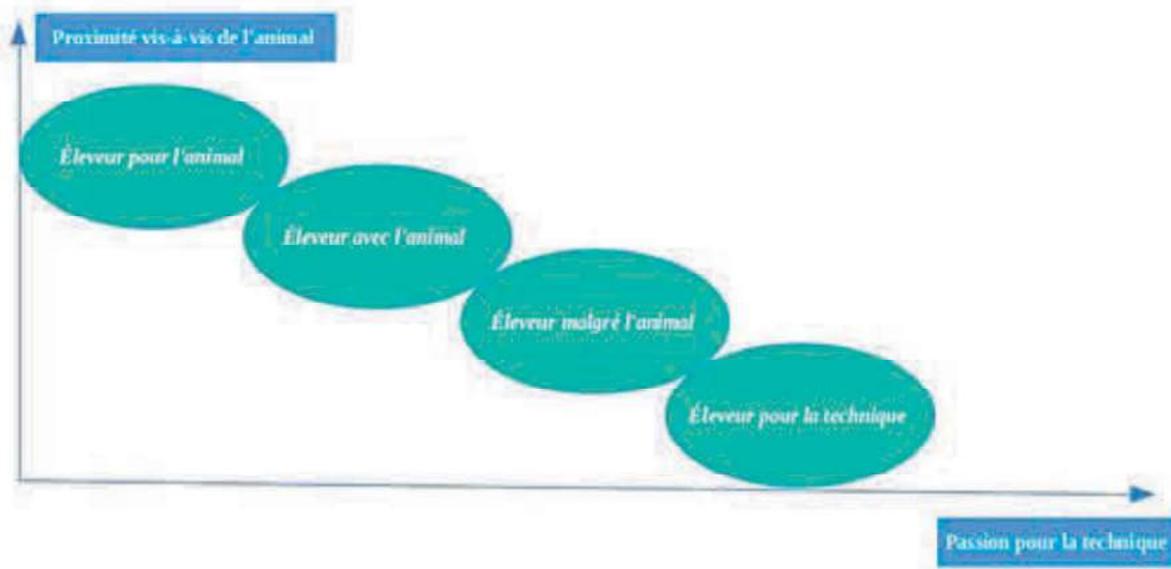


Figure n°1 : Quatre profils d'attitudes chez les éleveurs. (d'après Dockès & Kling-Eveillard, 2007)

La relation Homme-Animal

La qualité de la relation homme-animal est un critère d'évaluation du bien-être animal (absence de peur)

Relation homme animal : plusieurs approches

Du point de vue de l'éleveur : Quelle vision de l'éleveur pour ses animaux ?

La relation homme-animal est un enjeu important dans les élevages. En effet, c'est par rapport à l'animal que les éleveurs définissent leur métier, ils sont une source de plaisir, d'affection dans leur activité. La relation Homme-Animal elle a également un impact direct sur les revenus de l'éleveur (en lien avec les performances des animaux, leur santé...), mais aussi sur la santé et la sécurité de l'éleveur sur son lieu de travail et sa satisfaction professionnelle.

Etude « Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français »³⁰ synthétisée dans le memento du bien-être³¹

Dockès et Kling-Eveillard ont observé 4 profils d'attitudes d'éleveurs en fonction de leur relation avec l'animal (*voir figure ci-contre*) :

- « **l'éleveur pour l'animal** » qui ne voit que des aspects positifs à son métier et développe une relation affective avec ses animaux,
- « **l'éleveur avec l'animal** » qui reconnaît des aspects positifs à son métier mais aussi des contraintes, qui admet l'intérêt de bien communiquer avec ses animaux et de les surveiller mais ne développe pas de relation affective avec eux,
- « **l'éleveur malgré l'animal** » qui cherche à limiter la communication avec ses animaux et peut même craindre le contact avec eux,
- « **l'éleveur pour la technique** » qui ne considère pas que la relation avec l'animal est essentielle dans son métier mais qui considère tout de même la surveillance du troupeau comme partie intégrante de la technicité du métier.

Les représentations, les comportements et la relation homme-animal peuvent différer notablement et influencer le bien-être des animaux. Des travaux expérimentaux ont démontré un lien notable entre les attitudes et comportements des éleveurs et le bien-être des animaux. Ainsi, les éleveurs qui considèrent que les porcs sont intelligents auront un comportement plus doux à l'égard de leurs animaux, ceux-ci auront moins peur de l'homme, seront donc moins stressés et présenteront de meilleures performances de croissance. Le bien-être interroge l'éleveur sur son métier et sur ses représentations des animaux. En fonction de celles-ci, il accorde plus ou moins de légitimité aux attentes sociétales vis-à-vis du bien-être.

On note également qu'un même éleveur peut avoir des attitudes différentes pour des animaux de différentes espèces.

³⁰ Dockès, A., & Kling-Eveillard, F. (2007). [Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français](#). Productions Animales-INRA, 20(1), 23.

³¹ Site « [Le bien-être animal dans l'enseignement agricole : éléments de réflexion](#) »



Du point de vue de l'animal : éthologie et étude du comportement

La qualité de la relation homme animal peut-être estimée en observant les comportements témoignant de peur ou bien de confiance entre l'homme et l'animal. Si la relation homme-animal est bonne (confiance), c'est au bénéfice des deux. Si au contraire elle est mauvaise (peur), c'est au détriment des deux.

La qualité de la relation homme-animal est un critère d'évaluation du bien-être animal (absence de peur)

Etude de référence « Hommes et animaux au travail : vers une approche pluridisciplinaire des pratiques relationnelles (X.Boivin)³² », et « Eleveur et grands herbivores : une relation à entretenir (X.Boivin)³³ »

L'éthologie est étude des comportements des animaux (du grec *ethos*, manière d'être)³⁴. Une façon d'étudier la relation homme-animal est d'observer la réaction des deux partenaires en présence l'un de l'autre. Une étude de 2006³⁵ ayant étudié différents test utilisés pour évaluer la relation homme-animal, a dégagé trois grands types de tests :

- Le simple fait d'avoir la présence d'un homme « passif » en présence d'animaux permet de savoir si ces animaux ont eu des expériences positives ou négatives.
- La personne réalisant le test peut également se mettre en mouvement, ou bien passer sa main dans la cage de l'animal (quand cage il y a). Même si l'homme garde un comportement simple, l'observateur peut compter le nombre d'animaux qui s'approchent ou s'éloignent, se laissent toucher, ou encore la distance de fuite. Ces indicateurs sont parfois utilisés également pour évaluer le bien-être des animaux (une bonne relation homme-animal fait partie des facteurs de bien-être).
- Un autre type de test peut consister à observer le comportement des animaux dans des situations de manipulation (capture, déplacement, contention ...).

Ces tests utilisés lors d'expérimentations ont permis de dégager des facteurs influençant la qualité de la relation homme-animal :

- Des facteurs génétiques (la réaction des animaux face à l'homme a fait partie des critères de sélection lors du processus de domestication, mais il existe encore une importante variabilité génétique concernant ce critère)
- Selon le système d'élevage et la présence humaine (malgré le fait que les animaux soient domestiqués, il faut toujours qu'ils soient habitués à la présence de l'homme)
- La qualité des contacts homme-animal
- Les périodes plus sensibles (à savoir le jeune âge, le sevrage (séparation mère-jeune), et la mise bas (naissance))
- L'environnement social (selon si les animaux sont en présence de congénères ou non). Par exemple, des jeunes animaux allaités au biberon seront plus proches de l'homme que des animaux allaités par leur mère et entourés de congénères.
- La psychologie de l'animalier

³² Boivin, X., Bensoussan, S., L'hotellier, N., Bignon, L., Brives, H., Brule, A., ... & Tallet, C. (2012). [Hommes et animaux d'élevage](#). Travail en élevage: Numéro Spécial Inra, 25(2), 159-168.

³³ Boivin, X., Le Neindre, P., Boissy, A., Lensink, J., Trillat, G., & Veissier, I. (2003). [Eleveur et grands herbivores: une relation à entretenir](#). Productions Animales 2 (16), 101-115.(2003).

³⁴ Définition Larousse

³⁵ Waiblinger, S., Boivin, X., Pedersen, V., Tosi, M. V., Janczak, A. M., Visser, E. K., & Jones, R. B. (2006). Assessing the human-animal relationship in farmed species: a critical review. *Applied Animal Behaviour Science*, 101(3-4), 185-242.



« Le bovin doit avoir une bonne image de l'humain ».

interview d'une éleveuse appliquant les principes de l'éthologie pour renforcer sa relation avec ses animaux

Extrait 1 : Lucrèce (1^{er} siècle avant JC),

« Ces cœurs fidèles, les chiens au sommeil léger,
Et toute l'engeance des bêtes de labour,
Les troupeaux laineux et les espèces à cornes
Sont confiés à la garde des hommes, [...].

Portés à fuir les fauves, à la recherche de la paix,
Une pâture abondante obtenue sans fatigue,

Ils reçoivent de nous ces biens pour prix de leurs services. »

De Rerum natura, trad.fr. de José Kany-Turpin : De la nature, Paris Aubier, 1993, V 868-870 (p. 363)

Extrait 2 : Adam Smith (1723-1790)

« Celui-ci [le bétail], quoi qu'il ne s'accroisse pas dans la même proportion que le blé, qui est entièrement acquis de l'industrie humaine, **se multiplie sous la vigilance et la protection des hommes** ; lesquels mettent en réserve en période d'abondance ce qui peut les entretenir en période de rareté, procurent au bétail pendant toute l'année plus de nourriture que ne leur fournit la nature inculte, et l'assure de la jouissance libre de tout ce que la nature fournit en détruisant et en exterminant ses ennemis. »

Enquête sur la nature et les causes de la richesse des Nations, Livre I, Chapitre XI – Ed P.U.F (1995), p.196.

Extrait 3 : Dupont de Nemours (1739-1817)

« La bête à laine de nos troupeaux est sotte et poltronne [...] mais **l'homme et le chien se réunissent pour la garder. La multiplication de son espèce, de même que celle du gros bétail, a considérablement gagné au contrat, en apparence ursulaire, par lequel l'homme leur vend une pâture abondante et une protection assurée.** Ce contrat très avantageux à l'homme, l'est aussi aux espèces qu'il a conquises. Tant qu'il n'a été que chasseur, il n'était qu'un animal carnassier de plus et faisait comme eux aux autres animaux autant de mal qu'il en retirait de bien pour lui [...]. Mais quand il est devenu pâtre et surtout cultivateur, quand il a défendu ses bœufs et les moutons contre leurs autres ennemis, quand il a travaillé pour leur conserver et leur produire du fourrage, il a diminué leurs dangers, il a prolongé leur vie, il a multiplié leur subsistance, il a augmenté leur population. »

Philosophie de l'univers, 1792, pp. 84-85.

Une relation homme-animal qui se perd ?

Un rapport au travail qui évolue

Larrère et Larrère ont défini un concept de « contrat domestique » entre les animaux de ferme et nous³⁶ :

On peut interpréter la domestication comme un échange de services, comme une sorte de pacte entre les hommes et les bêtes dont ils ont cherché le concours. L'idée fut énoncée par Lucrèce au siècle qui précède notre ère (*voir Extrait 1 ci-contre*).

On la retrouve chez Montaigne. Il y a, explique-t-il, « quelque commerce entre elles et nous, et quelque obligation mutuelle »³⁷. Elle est reprise, bien plus tard, par Adam Smith (*voir extrait 2 ci-contre*). Quelques décennies plus tard, Henry David Thoreau en vient même à se demander, lorsqu'il écrit que « hommes et bœufs font échange de travail », si la part de l'homme n'excède pas celle du boeuf³⁸.

Commerce, obligation mutuelle, de cet échange de services et de devoirs, le physiocrate Dupont de Nemours fait un contrat (*voir Extrait 3 ci-contre*). Certes, il reconnaît que l'intention humaine n'est en rien favorable aux animaux domestiques et que l'échange est inégal. Mais il n'empêche que les hommes prennent soin de leurs animaux, et que ceux-ci vivent en paix alors que, s'ils étaient restés à l'état sauvage, ils vivraient dans « un état de terreur habituelle que le malheur passager et imprévu (pour eux s'entend) de la boucherie ne peut égaler, tout abominable qu'il est »³⁹. Il n'y a donc pas d'égalité entre les hommes et leurs animaux domestiques, mais on peut envisager des relations de réciprocité. Il y a là une sorte de contrat social tacite qui impose aux hommes de ne pas maltraiter leurs animaux jusqu'au sacrifice de leur vie.

Les mêmes chercheurs (Larrère et Larrère) parlent néanmoins d'une rupture de ce contrat domestique avec le développement de la zootechnie et des modèles d'élevages plus industriels. Les animaux ne sont plus considérés comme des individus, mais plutôt comme des « machines thermodynamiques », dont la production est à maximiser et non à optimiser⁴⁰.

Jocelyne Porcher, chercheuse à l'INRA, défend également la théorie selon laquelle les modèles d'élevage récents installent une distance entre l'éleveur et ses animaux⁴¹ :

L'élevage est en train de disparaître en tant que rapport de travail avec les animaux domestiques. Cela ne concerne pas seulement les éleveurs et les amoureux des vaches, des cochons ou des moutons, mais également les compagnons des chiens, des chats ou des lapins. Car, ce qui est en cause, c'est le rapport domestique aux animaux, c'est l'insertion des animaux dans la domus humaine. Après avoir vécu 10 000 ans avec des animaux, nous sommes en train de mettre en place un monde social dont ils seront exclus. Non pas parce que c'est ce que, tous, collectivement, nous voulons vraiment, mais parce que cela apparaît comme l'orientation la plus raisonnable, la plus réaliste dans le cadre de la pensée utilitariste qui nous anime. À quoi bon les animaux d'élevage si les produits animaux peuvent être remplacés par des produits végétaux ou des produits biotechnologiques ? À quoi bon chiens et chats s'ils peuvent être

³⁶ Larrère, C., & Larrère, R. (1997). Le contrat domestique.

³⁷ Montaigne : Essais, Livre II, Chapitre 11

³⁸ HD. Thoreau : Walden ou la vie dans les bois, P. 57.

³⁹ Dupont de Nemours, Philosophie de l'univers, 1792, pp. 84-85.

⁴⁰ Larrère, C., & Larrère, R. (2001). L'animal, machine à produire: la rupture du contrat domestique. Les Animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être, 9-24.

⁴¹ Porcher, J. (2011). 6. Vivre avec les animaux, une utopie pour le xxi^e siècle. Dans : J. Porcher, Vivre avec les animaux: une utopie pour le XXI^e siècle (pp. 127-147). Paris: La Découverte.



[Un éleveur Youtuber vous explique comment fonctionne un robot de traite en vidéo](#)

remplacés par des robots ? Ce qui fait la différence, nous l'avons vu, c'est le rapport à la vie et à la mort. C'est notre capacité à entrer dans le monde des animaux et à changer de point de vue. Car vivre avec les animaux nous transforme...

Un élevage de précision qui implique des changements dans la relation Homme-animal

De nombreux élevages ont aujourd'hui recours à des technologies comme des robots, ou des outils d'automatisation. Ces outils sont utiles à l'éleveur notamment pour rendre le travail moins pénible. La plupart du temps, cela a un impact sur la relation entre les éleveurs et ses animaux, qui peut-être positif ou négatif.

Dans le cas de l'installation de robots, ou d'autres outils d'automatisation sur la ferme, on peut observer deux cas⁴² :

- Ou bien l'éleveur peut prendre de la distance par rapport à ses animaux (il préfère « piloter » grâce aux outils robotisés)
- Ou bien le fait d'automatiser une partie de ses tâches lui libère du temps qu'il peut utiliser pour passer plus de temps avec ses animaux.
 - Dans le cas de l'installation d'un robot de traite par exemple, certains éleveurs passent plus de temps au milieu du troupeau à observer leurs vaches, alors qu'ils pouvaient avoir plutôt l'habitude d'observer leurs animaux (pour détecter des problèmes, des maladies) pendant la traite avant l'installation du robot.

Le recours à l'automatisation ne signifie donc pas nécessairement une disparition de la relation homme-animal, même si elle implique le plus souvent des changements.

⁴² KLING-EVEILLARD, F., HOSTIOU, N., GANIS, E., PHILIBERT, A., COURBOULAY, V., & RAMONET, Y. L'élevage de précision, quels changements dans la relation homme-animal et la représentation de leur métier par les éleveurs?.



Elevage et mort des animaux : éléments de réflexion éthiques

Abattage et mort de l'animal

Un peu d'histoire

Publication de référence : Élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux (19e-20e siècles).⁴³

Du Moyen Âge jusqu'au 19^e siècle et parfois même jusqu'au début du 20^e siècle, les animaux de boucherie sont mis à mort dans des tueries individuelles en pleine ville. À proximité de leur étal, les bouchers disposent d'un espace ouvert qui permet à tous de voir l'abattage des animaux. Cela fait dire à Maurice Agulhon que, pour beaucoup de métiers, « *en tous temps le travail dans les échoppes et boutiques avait débordé sur la voie publique ; quand on en avait besoin, la rue formait pour l'atelier un élargissement commode, en même temps qu'un égout. Bref, depuis toujours, la rue était un lieu où l'on pouvait voir égorger le bétail⁴⁴* ».

L'intolérance au sang

Dès la fin du 18^e siècle, l'hygiénisme des élites sociales commence à vilipender ces lieux qui favorisent les miasmes autant que les scènes jugées immorales. L'épanchement du sang animal et son imprégnation dans la ville cristallisent alors toutes les peurs du malsain. « *Le sang ruisselle dans les rues, il se caille sous vos pieds, et vos souliers en sont rougis⁴⁵* », rapporte Louis-Sébastien Mercier. Cette invasion, pourtant ancienne, de l'espace public devient source d'une anxiété nouvelle. [...]

La création des abattoirs ravit donc les élites sociales et urbaines, apôtres de l'hygiène publique. Jean Reynaud, disciple de Charles Fourier, s'en félicite dans le long article qu'il leur consacre dans l'Encyclopédie dirigée avec Pierre Leroux.

« *Il est aisé de voir que les progrès de la civilisation doivent infailliblement porter avant peu toutes les villes un peu considérables à établir des abattoirs publics. [...] On conçoit l'avantage que les abattoirs procurent, sous le rapport de la salubrité, aux villes qui en sont pourvues : l'autorité, ayant une surveillance plus facile sur les animaux que les bouchers se proposent d'abattre, peut, lorsqu'elle est vigilante, empêcher les fraudeurs de répandre dans le peuple des viandes provenant d'animaux malades ou malsains ; [...] le mouvement des rues se trouve en même temps affranchi de l'embaras du passage des bestiaux, et même des dangers qui en résultent souvent.⁴⁶* »

Si Jean Reynaud insiste sur l'amélioration de la circulation et de l'hygiène, c'est bien cependant dans le domaine de l'hygiène morale que le succès des abattoirs doit être le plus grand : la disparition du « spectacle dégoûtant du sang » et des « scènes cruelles » doit adoucir les mœurs. Cette dernière idée structure de manière fondamentale le regard de la société industrielle sur ses animaux d'élevage : la violence dans les relations avec eux doit être évitée et, à défaut, cachée.

La naissance des abattoirs

⁴³ Baldin, D. (2014). De l'horreur du sang à l'insoutenable souffrance animale: Élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux (19e-20e siècles). Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 123(3), 52-68. doi:10.3917/vin.123.0052.

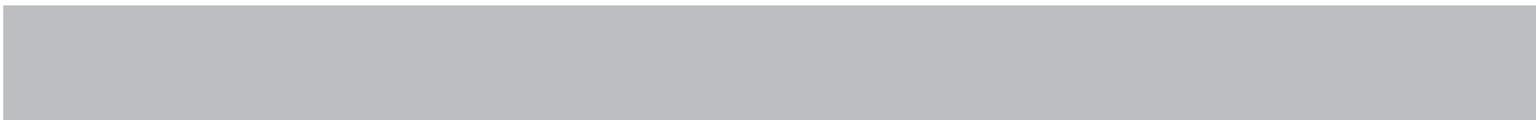
⁴⁴ Maurice Agulhon, « Le sang des bêtes : le problème de la protection des animaux en France au xix^e siècle », *Romantisme*, 31, 1981, p. 81-109, repris dans Boris Cyrulnik (dir.), *Si les lions pouvaient parler*, Paris, Gallimard, 1998, p. 1188-1189.

⁴⁵ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, sans éditeur, 1782-1783, t. I, p. 124.

⁴⁶ Pierre Leroux et Jean Reynaud (dir.), *Encyclopédie nouvelle ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industrielle offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle*, Paris, Librairie de C. Gosselin, 1836, t. I, p. 3.



Histoires d'info.
Maltraitance
animale : quand
les animaux des
abattoirs n'étaient
pas encore vus
comme des
"victimes"



Le décret impérial du 9 février 1810 qui crée à Paris cinq tueries est l'acte fondateur des abattoirs. Le terme apparaît définitivement dans l'ordonnance de police du 11 septembre 1818 [...]. Dès lors, les bouchers parisiens ont interdiction de se servir de leurs étables et de leurs tueries particulières pour le séjour et l'abattage des animaux. Devenu communal, l'abattoir est contrôlé par le ministère de l'Intérieur mais dépend aussi du ministère du Commerce en sa qualité d'établissement insalubre. [...]

Il faut se garder de généraliser la situation parisienne et d'imaginer une France du 19e siècle se couvrant d'abattoirs plus ou moins importants. Si à la fin du siècle, les grandes agglomérations possèdent toutes un grand établissement communal, ce n'est pas encore le cas des régions plus rurales. Longtemps les tueries privées sont autorisées, même dans les grandes villes. [...]

Adoucir la violence : les mutations de la langue

L'enfermement progressif de la mort des animaux de boucherie contribue à l'éloigner de l'environnement sensible de la société. Cet éloignement s'accompagne, pour le public, d'une déréalisation de l'acte de mise à mort qui se manifeste dans le vocabulaire employé pour le désigner. Dans le Dictionnaire de l'Académie française de 1798, l'« abattage » (qui s'écrit « abatage ») désigne seulement « *entre marchands de bois, la peine et les frais pour abattre les bois qui sont sur pied*⁴⁷ ». Ce n'est que dans l'édition suivante, en 1832, qu'il prend aussi le sens que l'on connaît aujourd'hui : « *L'action de tuer, de mettre à mort les chevaux, les bestiaux, etc.*⁴⁸ » Le terme « abattoir » n'est pas mentionné dans l'édition de 1798 mais seulement dans celle de 1832 : « *Bâtiment où l'on tue les bestiaux pour les boucheries.* » Il va peu à peu se substituer au mot « tuerie » jusqu'à le rendre obsolète au cours de la seconde moitié du 20e siècle. Sa définition en qualité de « *lieu où l'on tue des animaux pour en vendre la chair à la boucherie* » a disparu dans la huitième édition de 1935. [...]

Cette déréalisation a également été favorisée par la dissociation qui s'est faite progressivement entre le « tueur » et le « boucher », depuis toujours confondus. La généralisation des abattoirs et l'attachement à ces établissements d'un personnel fixe ont contribué à spécialiser et à disjoindre les tâches de l'abattage. Le « tueur » reste à l'abattoir et le boucher se voit « innocenté » de la mort de l'animal. Il peut alors d'autant mieux se consacrer à un commerce que l'hygiénisme des 19e et 20e siècles veut toujours plus « propre » et contrôlé. Le constat de Norbert Elias quant au dégoût progressif qu'inspirent les animaux entiers posés sur les tables lors des repas de la noblesse et de la grande bourgeoisie à l'époque moderne peut dès lors s'appliquer à l'évolution de l'abattage des animaux : « Ce qui offense la sensibilité est relégué maintenant dans les coulisses, loin de la vie sociale.⁴⁹ »

Au 20 e siècle, abattre les animaux sans souffrance

À partir de la fin du 19e siècle, au moment où l'enfermement des animaux de boucherie dans les abattoirs se généralise, on remarque dans les discours savants un souci nouveau de la manière de mettre à mort les animaux. Comme si, une fois assurées l'hygiène et la moralité publique, la crainte se fixait désormais davantage sur la souffrance des animaux que sur l'épanchement de leur sang. [...]

[Les étapes d'abattage des animaux à l'abattoir \(infographie animée Interbev\)](#)

[Les étapes de l'abattage en vidéo \(attention images réelles d'abattage\)](#)

⁴⁷ Dictionnaire de l'Académie française, Paris, J. J. Smits et cie, 5e éd. 1798, p. 3.

⁴⁸ Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Firmin Didot frères, 6e éd. 1835, t. I, p. 15.

⁴⁹ Norbert Elias, La Civilisation des moeurs, Paris, Calmann-Lévy, 1939, 1973, p. 169-173.



 Ce qu'en pensent les éleveurs (témoignages)

Nous trouvons mieux dans cette partie de laisser la parole aux éleveurs

-  [Réponse d'Antoine, éleveur de vaches laitières, à Rémy Gaillard sur sa vidéo sur l'abattage](#)
-  Des témoignages d'éleveurs pour le projet Erasmus ANICARE en [vache laitière](#), [mouton](#) et [chèvres](#)
-  [Témoignage d'Etienne, pour le MOOC Bien-être animal de VetAgroSup](#) (école supérieure d'agronomie)
-  [Eleveuses, éleveurs: Faire face à la mort](#) (!\vidéo syndicale : confédération paysanne)



G. Collanges/Collectif Argos

Brigitte Gothière copréside l'association abolitionniste L214. Elle milite pour la fin de l'abattage.

« Nous voulons la fin de la mise à mort des animaux. Ils sont doués de sensibilité. Les récents progrès de la science cognitive montrent qu'ils ont leur propre individualité. Nous n'avons pas de raison de tuer 1,1 milliard d'animaux terrestres en France alors que nous avons le choix : l'homme peut être végétarien sans problème de santé. La France n'a jamais été en avance sur cette réalité. Nos détracteurs disent que manger végan, c'est faire la part belle aux industries agroalimentaires ! C'est aujourd'hui le cas de la viande ! **C'est au niveau de l'éthique**, de la justice qu'il y a une vraie différence. Cela demande une autre agriculture, de faire pousser davantage de végétaux pour les humains tout en ayant une pression moins forte sur les terres. Ce sera la fin de la déforestation.

Ne plus produire de viande ne condamne pas à la disparition des animaux. Cela mettrait fin à l'élevage industriel, qui est la réalité de la majeure partie de l'élevage français. Près de 99 % des porcs sont enfermés, un peu moins pour les poules, autant pour les lapins. Si on arrête d'élever pour tuer, on reverra des animaux à l'extérieur. Quant aux éleveurs, leurs conditions actuelles de travail ne sont pas roses non plus. Nous n'avons pas d'animosité contre eux. Les aides de la Pac peuvent être réorientées vers ceux qui entretiendraient des troupeaux.

L'objectif de L214 est clair : promouvoir une société antispéciste et multi-espèces. L'antispécisme postule que les animaux doivent bénéficier d'une égale considération de leurs intérêts, et non qu'ils sont égaux. L'intérêt à vivre des animaux est supérieur à l'intérêt humain à manger de la viande.

Nous savons que l'on n'atteindra pas immédiatement notre but. Aussi nous voulons parer au plus pressé : mobiliser contre les œufs issus de poules en cage. Le nombre d'entreprises agroalimentaires qui ne veulent plus d'œufs en cage progresse sans cesse. Dans le même temps, notre association continue à inciter au véganisme. Nous souhaitons l'instauration d'une journée avec menu végétarien en restauration collective.

Extrait du [Hors-Série « la France Agricole »](#), [Relation homme animal](#), p10, auteur Marie-Gabrielle Miossec

VOUS VOUS EN SORTEZ TRÈS BIEN ! SANS CÔTE DE BŒUF

MOI PAS.

LA VIANDE ? TROUVEZ LA PORTE DE SORTIE SUR **VEGAN-PRATIQUE.FR**
une initiative de l'association L214

éthique animaux
L214

Bonjour,
je suis boucher et
j'adore découper des
cadavres d'innocents
pour votre bon plaisir.

STOP SPECISME

A-t-on le droit de tuer ou même d'exploiter les animaux ? Réflexions croisées autour de l'antispécisme

Dans cette partie, nous souhaitons vous proposer volontairement des façons radicalement différentes de traiter la question, de façon à vous exposer les arguments des deux parties prenantes de la controverse, notamment autour de la question de l'antispécisme.

Qu'est-ce que l'antispécisme ? Quelles sont les idées défendues ?

Ces dernières années, certaines associations ont fait parler d'elles, en publiant des vidéos dénonçant les conditions d'élevage ou d'abattage des animaux d'élevage. Il existe plusieurs types d'association ou de mouvements :

- Les **Welfaristes** (de Welfare : bien-être en anglais) cherchent à améliorer le bien-être des animaux en élevage
 - On peut citer parmi les associations welfaristes l'OABA, CIWF ou encore WELFARM. Ces associations sont de plus en plus impliquées dans des dialogues et des projets avec les filières d'élevage pour réfléchir à des solutions pour améliorer le bien-être animal.
- Les **Abolitionnistes**, militent plutôt à long terme à interdire toute forme d'élevage pour la consommation humaine. Ces derniers, très souvent, s'appuient sur des arguments antispécistes.
 - On peut citer parmi les associations abolitionnistes L214, ou encore 269Life

Extrait de : [L'antispécisme, une éthique qui prend au sérieux les intérêts des animaux](#), article de L214 (association antispéciste).

Nous **remettons en cause le spécisme** : la **discrimination d'individus fondée sur le critère de l'espèce**. En effet, ce critère ne peut justifier que l'on attribue un statut supérieur exceptionnel à l'humain, tandis que l'on néglige les intérêts des autres animaux.

Une éthique antispéciste accorde une considération égale aux intérêts de tous les êtres qui éprouvent des sensations, qui sont sensibles à la douleur et au plaisir.

Elle conduit à rejeter la production et la consommation de produits d'origine animale.

Voir également ci-contre une interview de Brigitte Gothière, co-présidente de l'association L214, qui résume bien les arguments et les positions des associations antispécistes.

L'association L214 utilise comme principal moyen d'action des vidéos « choc », des événements type manifestation, et des communications comme par exemple des campagnes d'affichage dans le métro parisien.

D'autres associations utilisent des méthodes plus radicales pour exposer leurs arguments. L'association 269Life mène régulièrement des actions d'intrusion en élevage ou en abattoir, en invitant à la désobéissance civile. Sa co-présidente déclarait : « Il est temps d'assumer notre conflit avec la légalité de l'exploitation animale, en assumant une certaine violence de l'action directe pour créer un état de crise et obliger l'Etat à s'engager. Quand les lois sont injustes, il faut désobéir. »⁵⁰

Plusieurs auteurs sont également à l'origine de livres traitant de la thématique antispéciste :

- Matthieu Ricard, Plaidoyer pour les animaux (2015) ;
- Aymeric Caron, No steak (2014) et Antispéciste (2016) ;
- Franz Olivier Giesbert, L'animal est une personne (2014) ;
- Martin Gibert, Voir son steak comme un animal mort (2015)



Hors-Série 60
millions de
consommateurs :
Bien-être animal

P25 : descriptif
des principales
associations

⁵⁰ Rencontre débat organisée par L214 à Paris le 15 mars 2018



Les arguments en faveur du maintien de l'élevage

Voici quelques arguments d'acteurs (philosophes, et pas que) opposés à l'antispécisme que nous avons présenté juste avant :

Extrait de « [La mise à mort des animaux, une question morale aujourd'hui posée à l'homme](#) », présenté par René Laporte, professionnel français du domaine de la viande, lors d'une journée "[Etre éleveur aujourd'hui : c'est grave?](#) » présentée en Belgique en 2016

D'abord de quels animaux parle-t-on ?

Le monde animal dont l'homme fait d'ailleurs partie va des organismes pluricellulaires aux vertébrés mammifères en passant par les crustacés, les poissons, etc. **Doit-on apporter la même considération au chien, animal de compagnie et aux puces qui cherchent sa compagnie en se cachant dans ses poils ?** De plus dans sa déjà longue histoire, l'homme a établi des relations particulières avec différentes catégories d'animaux : les animaux qu'il a domestiqués soit pour en faire des animaux de compagnie, soit pour utiliser leur force de traction, leurs produits, œufs, lait, viande...et les animaux sauvages dont un certain nombre sont des prédateurs ou des nuisibles dont il doit se protéger. **Les animaux domestiques de ferme occupent une place centrale dans ce débat car l'homme a passé avec eux une sorte de contrat que nous appellerons « le contrat de la domestication »** : tu me donnes ta viande, ton lait, ta force de travail et en contrepartie je te nourris, je t'offre un abri pour te protéger des prédateurs, je te soigne. La mort est alors une clause du contrat et même un aboutissement et non un acte inutile ou un acte de barbarie.

En toute logique une loi interdisant d'ôter la vie à un autre être vivant devrait s'appliquer à tous les êtres vivants du règne animal (et pourquoi pas du règne végétal car jusqu'à preuve du contraire les végétaux sont aussi des êtres vivants). Au choix, une absurdité ou une impasse ! Pas pour certains jusqu'aboutistes de la cause animale qui militent pour la libération de tous les animaux y compris les animaux de compagnie et qui veulent laisser proliférer les animaux sauvages, prédateurs et nuisibles. Voilà des libérateurs des animaux qui veulent la disparition des animaux qui sont les plus proches de l'homme, qui partagent la vie des hommes ! **Si l'homme a pu poser un principe d'égalité pour l'homme : les hommes sont égaux en droits, il est évident que le monde animal est très divers, que les animaux ne sont pas égaux, qu'il n'y a pas un animal mais des animaux.**

L'animal appartiendrait à la même espèce que l'homme

C'est le philosophe australien, Peter Singer qui, à la fin du XXème siècle, développe le concept d'anti-spécisme dans son livre *La libération animale* (1975)⁵¹. Il accuse l'homme de faire du « spécisme » c'est-à-dire de considérer que l'animal et l'homme n'appartiennent pas à la même espèce. De là l'homme s'autorise à utiliser les animaux et à les tuer. **Pour Peter Singer, l'homme et l'animal appartiennent tous les deux à la même catégorie d'espèce et il convient d'accorder la même considération morale à toutes les espèces vivantes.** Il fait ainsi le parallèle avec le racisme ou le sexisme, autres discriminations dont l'homme a du mal à se débarrasser. Sur la base de la philosophie utilitariste déjà développée par Jeremy Bentham un siècle avant, Peter Singer considère que les animaux comme les hommes ont « intérêt » à vivre et de ce fait l'homme n'a pas le droit de leur ôter la vie. Dans son récent livre « Antispéciste », Aymeric Caron affirme : « les animaux non humains sont mus par le même vouloir-vivre que nous (les animaux humains) ».

⁵¹ Singer, P. (1995). *Animal liberation*. Random House.

« L'utopie animaliste est née d'une perte de repères »

Selon Francis Wolff, philosophe, professeur émérite de l'École normale supérieure, le contact avec les animaux définit notre civilisation. Il s'en expliquait en mars devant les éleveurs d'Agriculteurs de Bretagne.

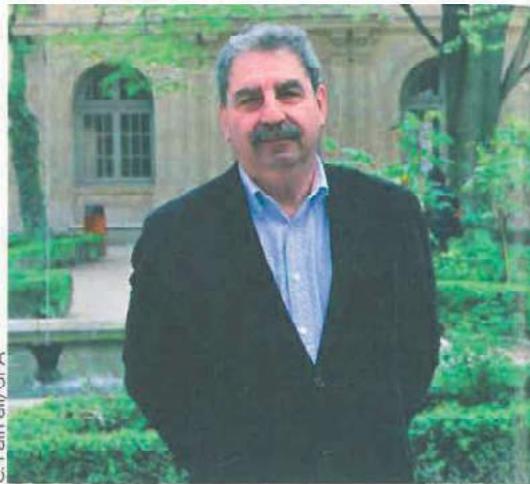
« L'utopie animaliste est née d'une perte de repères, d'une profonde méconnaissance de l'animal. Tous les animaux domestiqués sont perçus à travers le miroir des animaux de compagnie.

D'autre part, les frontières ne sont plus aussi nettes entre hommes et animaux : avant, il y avait au-dessus les dieux, puis les hommes, et en dessous les bêtes. L'écroulement des religions prive l'homme de la place unique qu'il occupait dans la nature (il avait une âme, la conscience de sa mort, une morale partagée en communauté). Et quand les neurosciences expliquent qu'entre les grands singes et l'homme, il y a seulement 1 % de différence dans le patrimoine génétique, certains l'interprètent un peu vite comme un *continuum* entre l'homme et l'animal. Même si on peut leur objecter que la banane partage 40 % de ce patrimoine avec nous !

Enfin, ces mouvements abolitionnistes jeunes et généreux expriment une empathie pour le règne du vivant. L'animal en bout de chaîne est la dernière victime. La domestication serait de l'asservissement, "l'animal non humain" la victime absolue.

Les abolitionnistes ont œuvré avec succès pour que le législateur donne à l'animal le statut d'être sensible (2016). Mais le loup (être sensible) mange l'agneau (être sensible). Si on va plus loin, comme le veut l'association 30 millions d'amis, si l'animal n'est plus un bien meuble, le berger (lui aussi être sensible) ne pourrait plus être propriétaire de l'agneau et le protéger du loup. Il en serait de même pour les maîtres des chiens et chats que défend cette même association !

Le droit des animaux n'a pas de sens. Si le loup a le droit de vivre, quel est le droit de l'agneau ? Les animaux se nourrissent du



C. Faimali/GFA

vivant. Dans la nature, il y a des prédateurs et des proies, il y a une hiérarchie du vivant. La nature n'est pas le royaume des fées.

Aujourd'hui, il y a confusion entre abolitionnisme et welfarisme. Les abolitionnistes sont contre l'élevage. Ils disent lutter pour le bien-être animal. Mais leur finalité c'est l'abolition, la fin de des "races esclaves" que seraient les animaux domestiques, y compris par la stérilisation. Cette nouvelle idéologie veut casser l'histoire en deux : le contact avec les animaux définit notre civilisation.

Les animaux n'ont pas de droits mais les hommes ont des devoirs qui diffèrent selon qu'il s'agit d'animaux sauvages, d'animaux de compagnie ou d'animaux de rente. Les éleveurs doivent éviter que ces derniers souffrent de faim, de soif, de maladies, de stress. La cinquième règle, la plus délicate à réaliser pour les éleveurs, c'est de leur donner "la liberté d'exprimer les comportements biologiques de leur espèce" selon le règlement européen.

La mode végan ne perdurera sans doute pas. En revanche, l'intolérance de la société face aux signes extérieurs de la souffrance animale va progresser.

Enfin, il y a une confusion entre écologie et animalisme. L'écologie, c'est l'équilibre entre les espèces, la lutte pour la biodiversité. L'animalisme ne s'occupe pas d'écologie mais des individus. La mort est nécessaire au renouvellement de l'écosystème. »

D'autres philosophes vont plus loin, tels Tom Regan ou Gary Francione qui réclament des droits pour les animaux. Le mal fondamental de notre société est de considérer les animaux comme des ressources impliquant qu'ils soient mangés, manipulés, exploités pour pratiquer un sport ou en tirer profit. **Ils veulent interdire à l'homme d'utiliser les animaux et même de posséder des animaux de compagnie. D'où leur préconisation de stérilisation des animaux de compagnie, afin de faire disparaître à jamais ces espèces qui sont dépendantes des hommes.** Encore une libération qui rate la cible ! Mais plus grave encore, les théories philosophiques poussées à l'extrême peuvent se révéler fragiles et même dangereuses. Et Peter Singer n'y a pas échappé en comparant l'intérêt à vivre d'un enfant handicapé mental et celui d'un animal ! S'il faut choisir lors d'un naufrage entre la vie d'un chien bien portant et celle d'un vieillard, l'anti-spécisme vous commande de choisir le chien. Heureusement que la très grande majorité des philosophes ne partage pas et même rejette cette éthique utilitariste anglo-saxonne. **A nier les différences d'espèces entre l'homme et l'animal ce n'est pas l'animal qui est mieux considéré, c'est l'homme qui est rabaissé au rang d'animal ou pire traité comme tel !** Et il est totalement faux et surtout dangereux de mettre l'homme et les animaux sur le même plan. [...]

La philosophe Elisabeth de Fontenay ne partage pas cette philosophie anti-spéciste et ne s'oppose pas à l'utilisation par l'homme des animaux pour se nourrir. Par contre elle **revendique un vrai statut juridique de l'animal pour mieux le protéger.** Pour sa part **le philosophe Francis Wolff** combat cette tendance de la philosophie portée par les antisécistes qui veulent faire de l'homme un animal comme les autres et **plutôt que de parler des droits de l'animal, il préfère parler des devoirs de l'homme envers l'animal.** Et il ajoute : « si nous pensons que nous devons bien traiter les animaux, c'est que nous ne sommes justement pas des animaux comme les autres ». [Voir une interview ci-contre] Et Luc Ferry parle bien d'une discontinuité radicale entre les hommes et les animaux.

Les anti-spécistes et leurs disciples tentent de construire un nouvel ordre reposant sur le principe que « l'homme étant un animal comme les autres », l'animal serait une personne humaine. Dit autrement puisque la proposition « l'homme est un animal » est vraie, la proposition inverse « l'animal est un homme » serait vérifiée. Eh bien non, car les prémisses de la première proposition sont erronées : l'homme n'est pas un animal comme les autres, il a ce plus, ce degré dans sa conscience, dans son intelligence dont parle Darwin et qui fait que « l'homme n'est pas une bête » pour utiliser cette expression populaire.

Les disciples de Peter Singer restent très minoritaires et ni la philosophie, ni les religions, ni la science ne posent un interdit moral à l'homme : « tu ne tueras point les animaux ». L'homme doit rester libre de ses choix – celui d'utiliser les animaux pour produire des biens marchands, celui de les tuer pour manger leur viande. Et en réponse aux militants végétariens et végétaliens qui militent pour l'abolition de l'élevage et de la viande, nous opposons la liberté de manger de la viande, une des libertés fondamentales propre à l'homme. Reste à définir les conditions d'exercice de ce droit et de cette liberté.

La chercheuse Jocelyne Porcher, que nous avons déjà cité dans la partie dédiée aux relations entre l'homme et l'animal, est clairement opposée à un mode d'élevage qu'elle qualifie « d'industriel » ou « d'intensif », mais explique dans un article du Monde⁵² pourquoi selon elle l'élevage traditionnel reste indispensable :

Arrêter de manger de la viande serait « la pire des choses qui pourrait nous arriver dans notre relation aux animaux ».

A l'entendre, la tendance végane actuelle – soutenue avec force par le marché des substituts aux produits animaux – nous promettrait en effet, si elle se généralisait, une rupture anthropologique. «

⁵² C. Vincent, 2017. Pourquoi Jocelyne Porcher défend l'élevage, le Monde, Publié le 24 août 2017, [accessible en ligne](#)



L'agriculture sans élevage produira une société sans bêtes, qu'il s'agisse d'animaux de ferme ou d'animaux de compagnie », soutient-elle.

Pourquoi ? Parce que la vache et le chien de compagnie ont « le même destin », celui d'un animal domestique. Or, le mouvement antispéciste s'élève contre la domestication. « Si les vaches disparaissent, les chiens de compagnie disparaîtront un jour à leur tour », affirme-t-elle, évoquant « un projet de société effrayant ». Jocelyne Porcher ne considère pas pour autant qu'il faille laisser les choses en l'état. Mais les adeptes du véganisme font à ses yeux une grave erreur en mettant sur le même plan « production animale » et « élevage » – confusion qu'elle analysait déjà dans son ouvrage *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIe siècle* (La Découverte, 2011).

En plus des arguments « éthiques », de nombreux acteurs avancent également des arguments écologiques au maintien de l'élevage : nous en avons largement parlé dans [le chapitre de Farmpedia dédié](#), et ces arguments sont également [résumés en vidéo par Emmanuelle Ducros, journaliste à l'Opinion](#).

